

Budget de dépenses

2008
2009

Volume II Crédits des ministères et organismes

Budget de dépenses

2008
2009

Volume II Crédits des ministères et organismes

**pour l'année financière
se terminant le 31 mars 2009**

Déposé à l'Assemblée nationale
conformément aux articles 45 et 47
de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01)
par madame Monique Jérôme-Forget, ministre des Finances,
ministre des Services gouvernementaux,
ministre responsable de l'Administration gouvernementale
et présidente du Conseil du trésor

Dépôt légal – Mars 2008
ISSN 0706-0319
ISBN 978-2-551-23653-4 (imprimé)
ISBN 978-2-550-52231-7 (en ligne)
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Gouvernement du Québec, 2008

AVANT-PROPOS

La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit que la présidente du Conseil du trésor dépose à l'Assemblée nationale le budget de dépenses des ministères et organismes aux fins d'établir les crédits requis au cours de l'exercice financier, ainsi que les plans annuels de gestion des dépenses élaborés par chacun des ministres.

À cet effet, la présidente du Conseil du trésor présente à l'Assemblée nationale les renseignements touchant le Budget de dépenses 2008-2009 en quatre volumes :

- > Le Volume I, Crédits et plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, qui réunit les renseignements se rapportant à l'Assemblée nationale ainsi qu'aux personnes désignées par cette dernière, soit le Protecteur du citoyen, le Vérificateur général, le Directeur général des élections et le Commissaire au lobbyisme;
- > Le Volume II, Crédits des ministères et organismes, qui présente l'ensemble des crédits requis par le gouvernement pour l'exercice financier 2008-2009 en distinguant le budget de dépenses et le budget d'investissements. Ces crédits sont ventilés par portefeuilles et par programmes;
- > Le Volume III, Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et organismes, qui regroupe les plans annuels de gestion des dépenses préparés par chacun des ministres;
- > Le Volume IV, Renseignements supplémentaires, qui fournit des renseignements complémentaires sur le budget de dépenses.

TABLE DES MATIÈRES

NOTES EXPLICATIVES

1. Objet du Budget de dépenses et des crédits	9
2. Contenu du Volume II du Budget de dépenses 2008-2009	9
3. Termes apparaissant au Budget de dépenses et modalités régissant les crédits	11
4. Définition des supercatégories	14
5. Définition des catégories	16

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses	21
Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits	22
Sommaire des crédits	23
Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010	24
Sommaire des crédits 2008-2009 pouvant être reportés en 2009-2010	25
Programmes faisant l'objet d'un crédit au net	26

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Régions	29
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	43
Conseil du trésor et Administration gouvernementale.....	49
Conseil exécutif	59
Culture, Communications et Condition féminine	69
Développement durable, Environnement et Parcs.....	77
Développement économique, Innovation et Exportation.....	83
Éducation, Loisir et Sport	89
Emploi et Solidarité sociale	103
Famille et Aînés.....	113
Finances	123
Immigration et Communautés culturelles	131
Justice.....	137
Relations internationales	147
Ressources naturelles et Faune.....	151
Revenu	157
Santé et Services sociaux	163
Sécurité publique	173
Services gouvernementaux.....	181
Tourisme.....	185
Transports.....	189
Travail.....	197

NOTES EXPLICATIVES

1. OBJET DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Le Budget de dépenses 2008-2009 est déposé à l'Assemblée nationale dans le but de faire autoriser les crédits requis au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2009. Les crédits portent sur les dépenses et les investissements dont les paiements grèvent le fonds consolidé du revenu. Selon l'un des fondements de notre système parlementaire, les revenus perçus par le gouvernement sont versés dans le fonds consolidé du revenu et aucune somme ne peut y être prélevée sans le consentement des parlementaires.

De façon à présenter toute l'information pertinente aux parlementaires, le Volume II Crédits des ministères et organismes présente, non seulement les crédits soumis au vote de l'Assemblée nationale mais aussi les crédits permanents octroyés en vertu de lois particulières, ainsi que les crédits déjà votés en vertu des lois sur les crédits adoptées antérieurement. L'ensemble de ces crédits permet de pourvoir au paiement des dépenses et des investissements prévus au Budget de dépenses 2008-2009.

2. CONTENU DU VOLUME II DU BUDGET DE DÉPENSES 2008-2009

Le Volume II présente les crédits des ministères et organismes du gouvernement en deux sections. La première section est consacrée au sommaire du budget de dépenses et des crédits des ministères et organismes et la seconde présente, pour chacun des portefeuilles ministériels, les crédits et les dépenses.

La présentation du Budget de dépenses 2008-2009 reflète les modifications apportées à la structure budgétaire du Budget de dépenses 2007-2008. Ces modifications concernent le regroupement de programmes ou d'éléments de programmes, des changements au libellé ou à la numérotation de certains programmes ou d'éléments de programmes. Le cas échéant, les données comparatives 2007-2008 ont été ajustées pour en assurer la cohérence.

SECTION : SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES ET DES CRÉDITS

Cette section présente l'information budgétaire de chacun des portefeuilles ministériels apparaissant au Volume II ainsi que celle de l'Assemblée nationale et des personnes qu'elle désigne dont l'information est contenue au Volume I.

La section est composée de tableaux résumant, par portefeuilles et au total, les dépenses et les crédits selon différentes composantes, à savoir :

- > Le tableau « Budget de dépenses » comparant le Budget de dépenses 2008-2009 à la dépense probable 2007-2008;
- > Le tableau « Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits » faisant le lien entre le budget de dépenses et les crédits;
- > Le tableau « Sommaire des crédits » présentant la répartition des crédits selon leur mode d'autorisation, à savoir les crédits qui seront à voter par l'Assemblée nationale, les crédits permanents ainsi que les crédits déjà votés;

- > Le tableau « Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010 » présentant, par portefeuilles et par programmes, les crédits portant sur une période de plus d'un an. La ventilation par éléments de programme et supercatégories de même que l'objet de ces crédits sont fournis à la suite de la présentation des programmes de chacun des portefeuilles concernés;
- > Le tableau « Sommaire des crédits 2008-2009 pouvant être reportés en 2009-2010 » précisant, par portefeuilles, le montant maximal de crédits pouvant être reporté s'il y a un solde non utilisé en fin d'exercice et si les conditions apparaissant au Volume II du Budget de dépenses 2008-2009 sont respectées. Les conditions s'appliquant aux crédits reportés sont précisées, s'il y a lieu, au bas des tableaux des crédits de chacun des programmes;
- > Le tableau « Programmes faisant l'objet d'un crédit au net » énumérant les programmes pour lesquels un crédit au net est prévu. À la suite de la présentation de chacun des portefeuilles concernés, les modalités d'application de chacun des crédits au net sont précisées.

SECTION : CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Cette section présente, pour chacun des portefeuilles, les budgets de dépenses et d'investissements ainsi que les crédits prévus en 2008-2009 comparés à ceux de l'exercice précédent. L'effectif total prévu en 2008-2009 est aussi comparé à celui de 2007-2008. De façon plus précise, la section se compose des éléments suivants :

- > Un tableau sommaire présentant, par programmes, la conciliation entre les dépenses et les crédits du portefeuille, en distinguant les crédits permanents, reportés et déjà votés de ceux à voter. Un tableau complémentaire ventile les budgets de dépenses et d'investissements selon les différentes supercatégories. L'effectif total des programmes et des fonds spéciaux, s'il y a lieu, y est également précisé;

Pour chaque programme, un tableau sommaire présentant, par éléments, la conciliation entre les dépenses et les crédits, distinguant ces crédits selon leur nature. Une courte description précisant les objets du programme est également présentée;

Un tableau complémentaire présentant, pour chaque élément, la ventilation par supercatégories des budgets de dépenses et d'investissements;

L'utilisation d'un crédit au net ainsi que d'un crédit portant sur une période de plus d'un an est, le cas échéant, spécifiée. Les règles régissant le transfert de crédits à partir d'une provision de même que les conditions concernant le report du crédit se rapportant à ce programme sont précisées, si applicables;

- > Un tableau « Crédits de transfert » présentant, pour chacun des programmes, les dépenses prévues à la supercatégorie « Transfert » ventilées par projets. L'ensemble de ces dépenses est également réparti par bénéficiaires et par catégories de dépenses.

Cette section peut également inclure, lorsque cela s'applique, les tableaux suivants :

- > Un tableau « Crédit au net » indiquant, pour chaque programme pour lequel un crédit au net est prévu, les prévisions des dépenses du programme concerné et des revenus associés au crédit au net ainsi que les modalités d'application;

- > Un tableau « Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010 » précisant, par programmes et par éléments, les crédits à voter en 2008-2009 pour des dépenses prévues en 2009-2010;
- > Un tableau « Crédits affectés à un fonds spécial » précisant, pour chacun des programmes, les crédits affectés à chaque fonds spécial. L'ensemble de ces crédits est également réparti par catégories de dépenses. L'effectif total affecté aux fonds spéciaux du portefeuille est également indiqué.

3. TERMES APPARAISSANT AU BUDGET DE DÉPENSES ET MODALITÉS RÉGISSANT LES CRÉDITS

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses représente la prévision de dépenses à être soumise à l'Assemblée nationale pour un exercice financier.

Le budget de dépenses regroupe les dépenses prévues pour les supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Service de la dette », « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Créances douteuses et autres ».

BUDGET D'INVESTISSEMENTS OU INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements comprend les déboursements prévus pour les supercatégories « Immobilisations » et « Prêts, placements, avances et autres ». Bien qu'ils ne constituent pas une dépense, les prêts, placements, avances et autres sont inclus au budget d'investissements puisqu'ils entraînent des débours qui ne peuvent se faire sans crédits.

CRÉDITS OU CRÉDITS TOTAUX

Les crédits représentent les sommes requises pour un programme afin de pourvoir au paiement des dépenses prévues au budget de dépenses ainsi qu'aux débours prévus au budget d'investissements. Ces crédits autorisent le gouvernement à prélever sur le fonds consolidé du revenu un montant maximal par programmes pour le paiement des dépenses et des investissements de l'exercice.

CRÉDITS À VOTER

Les crédits à voter correspondent à la portion des dépenses et des investissements prévus pour un exercice financier et qui ne sont pas pourvus par des lois déjà votées. Ainsi, les crédits permanents, les crédits déjà votés ainsi que les crédits reportés sont soustraits du total des crédits d'un programme afin de déterminer le crédit à voter.

L'Assemblée nationale vote les crédits par programmes de telle sorte qu'il n'est pas possible de procéder à des réaménagements entre programmes. À l'intérieur d'un programme, les ministères peuvent cependant modifier, en cours d'exercice, la répartition de leurs crédits à moins que celle-ci ne concerne la supercatégorie « Transfert » ou la catégorie « Support » de la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial ». Dans ces cas, une autorisation du Conseil du trésor est préalablement requise.

Le Conseil du trésor est toutefois habilité à autoriser un transfert de crédits entre programmes d'un même portefeuille dans les limites fixées dans les lois sur les crédits. Pour 2008-2009, il sera proposé à l'Assemblée nationale que des transferts entre programmes d'un même portefeuille puissent être autorisés pourvu que de tels transferts n'aient pas pour effet d'augmenter ou de diminuer de plus de 10 % le montant du crédit voté d'un programme. Il est à noter que les crédits affectés à une provision ne peuvent faire l'objet d'un transfert de crédits entre programmes.

À la fin d'un exercice financier, tout solde d'un crédit non utilisé est automatiquement périmé s'il n'y a pas de conditions qui en prévoient le report.

CRÉDIT AU NET

Avec ce mécanisme, les revenus perçus continuent d'être versés dans le fonds consolidé du revenu, conformément à la pratique courante. Cependant, la législation permet, sous certaines conditions, que le crédit autorisé pour un programme donné puisse augmenter lorsque les revenus associés au crédit au net sont supérieurs à ceux prévus. En contrepartie, lorsque les revenus sont inférieurs à ceux prévus, le montant des dépenses imputables sur le crédit du programme doit être diminué d'autant.

CRÉDITS COMPARATIFS OU CRÉDITS 2007-2008

Les crédits comparatifs comprennent les crédits inscrits au Budget de dépenses 2007-2008 ajustés des variations des crédits permanents.

Les crédits comparatifs reflètent les changements qui ont été apportés aux structures de programmes ou de portefeuilles pour l'exercice 2008-2009. Ils comprennent aussi les crédits supplémentaires ainsi que les crédits reportés de 2006-2007 à 2007-2008. Dans le cas des revenus associés au crédit au net, les données comparatives présentées sont celles qui apparaissaient au Budget de dépenses 2007-2008.

CRÉDITS DÉJÀ VOTÉS

Les crédits déjà votés découlent de crédits portant sur plus d'un an qui ont été votés lors d'un exercice antérieur. La Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01) prévoit qu'un crédit peut porter sur une période de plus d'un an, sans excéder trois ans.

CRÉDITS PERMANENTS

Contrairement aux crédits autorisés annuellement par un vote du Parlement, les crédits permanents sont autorisés par des lois particulières et n'ont pas à être votés à chaque année. De façon générale, chacune de ces lois précise que les sommes nécessaires pour les activités visées par ces lois sont payées à même le fonds consolidé du revenu. Les crédits permanents présentés indiquent une prévision de la dépense. Ces crédits fluctueront en cours d'exercice afin de refléter la dépense réelle.

CRÉDITS REPORTÉS

Malgré la disposition qui prévoit qu'un crédit non dépensé à la fin de l'exercice financier devient périmé, il est possible, sous certaines conditions, de reporter à l'exercice suivant le solde du crédit non utilisé à la fin de l'exercice financier.

Pour un programme donné, les crédits reportés prévus pour un exercice proviennent du solde non utilisé des crédits de ce même programme associés à l'exercice précédent.

De façon générale, le solde non utilisé des crédits d'un programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits du programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Le montant prévu de report de crédits est incorporé au budget de dépenses du programme. Ce montant ne fait pas partie du crédit à voter puisqu'il provient des crédits qui ont été votés au cours de l'exercice précédent.

DÉPENSE PROBABLE

La dépense probable reflète la prévision de dépenses totales de l'exercice qui se termine. Elle tient compte des changements qui ont été apportés aux structures de programmes ou de portefeuilles pour l'exercice financier 2008-2009.

DÉPENSES NE NÉCESSITANT PAS DE CRÉDIT

Les dépenses ne nécessitant pas de crédit regroupent l'amortissement. À la suite de la réforme comptable, ces dépenses peuvent aussi comprendre la consommation de biens et de services acquis lors d'exercices antérieurs.

Ces dépenses ne nécessitent pas de crédit puisqu'elles découlent de crédits utilisés antérieurement pour l'acquisition d'immobilisations ainsi que de fournitures ou de services qui seront consommés au cours du présent ou des prochains exercices financiers.

> Amortissement

Les investissements en immobilisations, incluant ceux en ressources informationnelles, sont capitalisés. L'amortissement correspond au montant imputé à la dépense de l'exercice découlant de la répartition du coût de l'immobilisation sur sa durée de vie utile.

Pour la présentation du présent Budget de dépenses, seul l'amortissement est présenté comme dépenses ne nécessitant pas de crédit.

EFFECTIF TOTAL

L'effectif est présenté en équivalents temps complet (ETC). L'ETC représente le ratio entre la prestation de travail d'un employé au cours de l'année par rapport à celle d'un employé ayant travaillé toute l'année à temps complet.

Par exemple, l'ETC d'une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui a travaillé toute l'année équivaut à 1. L'ETC d'une personne qui a travaillé à temps partiel, à temps réduit ou une partie de l'année seulement varie entre 0 et 1. Finalement, l'ETC d'une personne qui a été en congé sans solde durant une année entière est égal à 0.

L'effectif comparatif comprend l'effectif indiqué au budget de dépenses de l'exercice précédent, modifié, s'il y a lieu, pour refléter les changements à la structure des programmes, les transferts de postes entre ministères ainsi que les ajustements récurrents effectués en cours d'exercice.

ÉLÉMENT

L'élément est une subdivision plus détaillée d'un programme et sert à refléter différents champs d'intervention.

PORTEFEUILLE

Un portefeuille regroupe l'ensemble des programmes d'un ministère et des organismes budgétaires sous la responsabilité d'un ministre.

PROGRAMME

Un programme regroupe les crédits destinés à la mise en œuvre d'un ensemble cohérent d'activités qui concourent à la réalisation d'objectifs pour lesquels il est possible de rendre compte. Le vote des crédits se fait par programmes.

PROVISION

Une provision est un élément de programme pour lequel la loi sur les crédits donne au Conseil du trésor le pouvoir d'autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes ou portefeuilles pour les objets et selon les conditions, s'il y a lieu, prévus au volume II du Budget de dépenses.

4. DÉFINITION DES SUPERCATÉGORIES

Les supercatégories regroupent les catégories utilisées par les ministères pour la comptabilisation de leurs dépenses et de leurs investissements.

AFFECTATION À UN FONDS SPÉCIAL

Cette supercatégorie comprend les dépenses encourues par un ministère ou un organisme pour assumer la totalité ou une partie des dépenses imputées sur un fonds spécial qu'il administre, afin notamment d'en assurer l'équilibre financier.

CRÉANCES DOUTEUSES ET AUTRES

Cette supercatégorie comprend les dépenses découlant de la variation de la provision pour créances douteuses et de la provision pour pertes sur interventions financières garanties par le gouvernement.

FONCTIONNEMENT

Cette supercatégorie comprend, à l'exclusion des dépenses de rémunération, les dépenses d'opération encourues pour l'acquisition, la location-exploitation et l'utilisation de biens et de services. Elle inclut également l'amortissement des immobilisations.

IMMOBILISATIONS

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle comprend les frais encourus pour l'acquisition, la construction, le développement et l'amélioration d'immobilisations. Elle comprend également les coûts de la nature de ceux identifiés aux supercatégories « Rémunération », « Fonctionnement » et « Service de la dette », lorsqu'ils sont encourus pour la réalisation d'investissements en immobilisations.

PRÊTS, PLACEMENTS, AVANCES ET AUTRES

Cette supercatégorie est incluse au budget d'investissements. Elle regroupe, entre autres, les paiements à effectuer en vue d'acquérir certains éléments de l'actif. On y retrouve les apports de capitaux et les avances consenties aux organismes et aux entreprises du gouvernement, l'acquisition d'actions ou d'obligations d'entreprises du gouvernement ou autres, de même que les prêts consentis à des municipalités, à des organismes à but non lucratif ou à des personnes physiques ou morales du secteur privé. Les avances pour l'établissement ou le fonctionnement de fonds locaux et celles accordées aux employés du gouvernement sont également incluses dans cette supercatégorie, de même que les paiements pour l'inscription de stocks ou de frais payés d'avance. Elle comprend également les déboursés qui n'entraînent pas de dépenses, les engagements étant portés à la dette nette et au déficit cumulé.

Pour le présent exercice financier, cette supercatégorie regroupe les crédits requis à la suite de la réforme comptable et de l'excédent de dépenses sur les crédits imputables aux exercices antérieurs. Pour de plus amples renseignements sur les modifications aux conventions comptables, se référer au document « Le point sur la situation économique et financière du Québec », présentée par la ministre des Finances le 11 décembre 2007, disponible à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca.

RÉMUNÉRATION

Cette supercatégorie comprend les dépenses d'opération encourues pour la rémunération normale, pour les heures supplémentaires et certaines autres indemnités versées directement par le gouvernement aux employés permanents, aux employés à temps partiel et aux occasionnels, tels que les étudiants et les saisonniers du secteur public. Elle comprend également les traitements et les indemnités versés aux membres de l'Assemblée nationale, aux juges et aux membres de la Sûreté du Québec. Elle inclut enfin les avantages sociaux et les autres contributions du gouvernement à titre d'employeur.

SERVICE DE LA DETTE

Cette supercatégorie comprend les intérêts du service de la dette directe, les intérêts sur le compte des régimes de retraite, l'amortissement des frais reportés et des gains et pertes de change non réalisés, les dépenses de change et les frais associés à la gestion de la dette. On ne retrouve cette supercatégorie qu'au portefeuille « Finances ».

TRANSFERT

Cette supercatégorie comprend les dépenses dont le versement est effectué dans le but de fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes. Ces dépenses ne constituent pas pour le gouvernement des acquisitions directes de biens ou de services.

5. DÉFINITION DES CATÉGORIES

Les supercatégories « Transfert » et « Affectation à un fonds spécial » se subdivisent selon les cinq catégories suivantes :

CAPITAL

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend l'acquisition d'immobilisations subventionnées, incluant le remboursement du principal des emprunts contractés pour des immobilisations.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend l'amortissement d'une immobilisation comptabilisée dans un fonds spécial.

FONCTIONNEMENT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, des organismes et des entreprises du gouvernement, ainsi que des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend le fonctionnement, autre que la rémunération, d'un fonds spécial.

INTÉRÊT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le paiement des intérêts sur emprunts contractés pour des immobilisations, lorsque le service de la dette d'un organisme, d'une entreprise, d'une institution ou d'un établissement bénéficiaire est assumé en tout ou en partie par le gouvernement.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les intérêts et autres frais inhérents à une dette comptabilisée dans un fonds spécial.

RÉMUNÉRATION

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend la rémunération du personnel d'organismes et d'entreprises du gouvernement, incluant des organismes des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.

Aux fins de la présentation des documents budgétaires, cette catégorie comprend également les professionnels de la santé.

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend la rémunération du personnel affecté à un fonds spécial.

SUPPORT

Pour la supercatégorie « Transfert », cette catégorie comprend le soutien financier versé aux bénéficiaires, autre que celui mentionné à l'intérieur de la même supercatégorie, aux catégories « Rémunération », « Fonctionnement », « Capital » et « Intérêt ».

Pour la supercatégorie « Affectation à un fonds spécial », cette catégorie comprend les paiements destinés à fournir aux bénéficiaires un soutien financier sous différentes formes.

SOMMAIRE DU BUDGET DE DÉPENSES
ET DES CRÉDITS

Budget de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	Budget de dépenses	Dépense probable
	(000 \$)	
Assemblée nationale*	114 102,3	111 543,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	66 579,3	75 067,8
Affaires municipales et Régions	1 784 413,3	1 794 907,7
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	703 028,7	718 980,6
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	635 123,0	515 882,0**
Conseil exécutif	335 185,3	302 159,3**
Culture, Communications et Condition féminine	649 640,1	633 991,5**
Développement durable, Environnement et Parcs	200 934,4	195 840,4
Développement économique, Innovation et Exportation	790 391,1	761 266,0**
Éducation, Loisir et Sport	13 983 966,2	13 371 609,7
Emploi et Solidarité sociale	4 145 294,1	4 123 142,7**
Famille et Aînés	1 941 547,0	1 840 744,7
Finances (excluant le service de la dette)	163 212,7	103 059,1**
Immigration et Communautés culturelles	270 326,9	111 225,3**
Justice	666 223,4	660 062,6
Relations internationales	125 286,7	110 995,8
Ressources naturelles et Faune	554 090,2	615 703,8
Revenu	936 938,6	1 015 605,7
Santé et Services sociaux	25 468 946,1	24 144 931,6
Sécurité publique	1 032 861,0	1 046 323,5
Services gouvernementaux	100 003,4	82 822,9**
Tourisme	140 666,1	141 706,1
Transports	2 345 204,5	2 117 667,9
Travail	32 695,8	40 159,9
Crédits périmés escomptés	(150 000,0)	
Crédits reportés en 2009-2010	(88 760,2)	
Dépenses de programmes	56 947 900,0	54 635 400,0
Service de la dette	6 907 000,0	7 003 000,0
Total	63 854 900,0	61 638 400,0

* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

** Ce portefeuille contient une ou des provisions qui permettent des transferts de crédits à d'autres portefeuilles et les dépenses qui y sont comptabilisées en 2007-2008 tiennent compte des virements à l'un ou l'autre des portefeuilles.

Conciliation entre le budget de dépenses et les crédits

	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits totaux 2008-2009
	(000 \$)			
Assemblée nationale*	114 102,3	4 836,0	5 580,0	114 846,3
Personnes désignées par l'Assemblée nationale*	66 579,3	2 383,4	3 240,0	67 435,9
Affaires municipales et Régions	1 784 413,3	2 181,6	165 502,9	1 947 734,6
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	703 028,7	12 286,1	33 274,7	724 017,3
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	635 123,0	30,0	847 814,4	1 482 907,4
Conseil exécutif	335 185,3	740,6	1 984,1	336 428,8
Culture, Communications et Condition féminine	649 640,1	2 677,6	6 268,8	653 231,3
Développement durable, Environnement et Parcs	200 934,4	10 405,0	26 217,2	216 746,6
Développement économique, Innovation et Exportation	790 391,1	2 550,1	14 170,0	802 011,0
Éducation, Loisir et Sport	13 983 966,2	16 431,2	292 373,1	14 259 908,1
Emploi et Solidarité sociale	4 145 294,1	1 165,3	2 759,6	4 146 888,4
Famille et Aînés	1 941 547,0	3 498,9	37 124,5	1 975 172,6
Finances	7 070 212,7	1 749,0	2 330,0	7 070 793,7
Immigration et Communautés culturelles	270 326,9	2 559,7	6 715,0	274 482,2
Justice	666 223,4	15 169,3	31 162,4	682 216,5
Relations internationales	125 286,7	3 251,3	5 662,0	127 697,4
Ressources naturelles et Faune	554 090,2	16 164,4	30 649,7	568 575,5
Revenu	936 938,6	1 848,5	10 787,0	945 877,1
Santé et Services sociaux	25 468 946,1	1 183,4	92 882,6	25 560 645,3
Sécurité publique	1 032 861,0	17 548,3	56 568,2	1 071 880,9
Services gouvernementaux	100 003,4	500,0	22 125,0	121 628,4
Tourisme	140 666,1	-	-	140 666,1
Transports	2 345 204,5	121 915,2	49 590,8	2 272 880,1
Travail	32 695,8	848,3	2 009,1	33 856,6
	64 093 660,2	241 923,2	1 746 791,1	65 598 528,1
Autres postes affectant les dépenses				
Crédits périmés escomptés	(150 000,0)			
Crédits reportés en 2009-2010	(88 760,2)			
Budget de dépenses	63 854 900,0			

* L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

Sommaire des crédits

	2008-2009			2007-2008	
	Crédits à voter*	Crédits permanents	Crédits reportés ou crédits déjà votés**	Crédits totaux	Crédits comparatifs
(000 \$)					
Assemblée nationale***	-	114 846,3	-	114 846,3	116 491,4
Personnes désignées par l'Assemblée nationale***	39 619,1	27 516,8	300,0	67 435,9	75 682,0
Affaires municipales et Régions	1 946 897,0	837,6	-	1 947 734,6	1 872 707,8
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	724 007,7	9,6	-	724 017,3	711 694,0
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	1 154 517,6	328 389,8	-	1 482 907,4	1 224 683,4
Conseil exécutif	335 342,9	1 085,9	-	336 428,8	335 181,2
Culture, Communications et Condition féminine	653 221,7	9,6	-	653 231,3	631 639,4
Développement durable, Environnement et Parcs	216 712,0	34,6	-	216 746,6	212 063,2
Développement économique, Innovation et Exportation	798 693,9	3 317,1	-	802 011,0	771 749,9
Éducation, Loisir et Sport	13 477 732,9	782 175,2	-	14 259 908,1	13 535 214,1
Emploi et Solidarité sociale	3 862 378,8	5 509,6	279 000,0	4 146 888,4	4 061 280,3
Famille et Aînés	1 804 563,0	609,6	170 000,0	1 975 172,6	1 847 688,0
Finances	157 441,4	6 913 352,3	-	7 070 793,7	7 165 964,8
Immigration et Communautés culturelles	274 472,6	9,6	-	274 482,2	260 614,5
Justice	525 316,1	156 900,4	-	682 216,5	674 742,9
Relations internationales	127 587,8	109,6	-	127 697,4	126 037,3
Ressources naturelles et Faune	553 470,9	15 104,6	-	568 575,5	463 082,1
Revenu	535 441,6	410 435,5	-	945 877,1	1 026 642,8
Santé et Services sociaux	15 324 969,2	10 235 676,1	-	25 560 645,3	24 124 203,7
Sécurité publique	1 067 432,7	4 448,2	-	1 071 880,9	1 042 864,6
Services gouvernementaux	121 628,4	-	-	121 628,4	105 262,7
Tourisme	140 666,1	-	-	140 666,1	140 666,1
Transports	2 272 735,5	144,6	-	2 272 880,1	1 998 517,9
Travail	30 845,8	3 010,8	-	33 856,6	34 444,2
Total	46 145 694,7	19 003 533,4	449 300,0	65 598 528,1	62 559 118,3

* Les crédits à voter incluent, outre les montants présentés ci-dessus, ceux portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010 apparaissant à la page suivante.

** Ces montants incluent, conformément à la Loi n° 1 sur les crédits, 2007-2008 (2007, c. 5), les crédits reportés de l'exercice précédent ainsi que les crédits déjà votés pour des dépenses et des investissements imputables à l'exercice financier 2008-2009.

*** L'information portant sur les crédits et les dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées par cette dernière se retrouve dans le Volume I.

Sommaire des crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010

	2009-2010
	(000 \$)
Emploi et Solidarité sociale	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	279 000,0
Famille et Aînés	
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille	170 000,0
Total	449 000,0

Sommaire des crédits 2008-2009 pouvant être reportés en 2009-2010

	Report ne requérant pas l'autorisation du Conseil du trésor	Report requérant l'autorisation du Conseil du trésor	Total
	(000 \$)		
Assemblée nationale	-	-	-
Personnes désignées par l'Assemblée nationale	1 086,5	-	1 086,5
Affaires municipales et Régions	2 117,4	33 786,2	35 903,6
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	6 573,2	-	6 573,2
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	2 017,6	-	2 017,6
Conseil exécutif	2 272,2	-	2 272,2
Culture, Communications et Condition féminine	2 214,6	-	2 214,6
Développement durable, Environnement et Parcs	4 761,3	-	4 761,3
Développement économique, Innovation et Exportation	2 911,8	-	2 911,8
Éducation, Loisir et Sport	4 525,4	33 399,0	37 924,4
Emploi et Solidarité sociale	14 573,7	-	14 573,7
Famille et Aînés	2 362,8	822,3	3 185,1
Finances	2 343,9	-	2 343,9
Immigration et Communautés culturelles	6 972,9	-	6 972,9
Justice	10 235,2	2 200,0	12 435,2
Relations internationales	2 250,4	-	2 250,4
Ressources naturelles et Faune	14 970,5	-	14 970,5
Revenu	15 735,9	-	15 735,9
Santé et Services sociaux	4 381,1	21 229,0	25 610,1
Sécurité publique	28 644,6	-	28 644,6
Services gouvernementaux	2 195,7	-	2 195,7
Tourisme	-	-	-
Transports	17 542,7	44 328,9	61 871,6
Travail	636,0	-	636,0
Total	151 325,4	135 765,4	287 090,8

Programmes faisant l'objet d'un crédit au net*

	Page
Affaires municipales et Régions	
Programme 8 - Régie du logement	38
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	46
Programme 2 - Organismes d'État	47
Développement durable, Environnement et Parcs	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs	81
Emploi et Solidarité sociale	
Programme 3 - Administration	108
Immigration et Communautés culturelles	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles	134
Justice	
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre	144
Ressources naturelles et Faune	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques	154
Sécurité publique	
Programme 2 - Sûreté du Québec	178

* Les données concernant les crédits au net sont fonction de variations de revenus et de modalités qui sont précisées dans les pages présentant chacun des portefeuilles.

CRÉDITS PAR PORTEFEUILLES

Affaires municipales et Régions

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Promotion et développement de la Métropole	89 278,1	-		3 985,4	93 263,5	80 884,5
2. Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain	538 446,5	-		-	538 446,5	573 295,8
3. Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	588 913,9	-		141 510,0	730 423,9	592 874,5
4. Administration générale	56 171,7	1 951,0		18 622,5	72 843,2	68 958,7
5. Développement des régions et ruralité	92 055,4	-		-	92 055,4	94 254,4
6. Commission municipale du Québec	2 448,0	0,6		35,0	2 482,4	2 471,8
7. Habitation	402 578,9	-		-	402 578,9	445 427,3
8. Régie du logement	14 520,8	230,0		1 350,0	15 640,8	14 540,8
	<u>1 784 413,3</u>	<u>2 181,6</u>		<u>165 502,9</u>	<u>1 947 734,6</u>	<u>1 872 707,8</u>
Moins : Crédits permanents					837,6	837,6
Crédits à voter					<u>1 946 897,0</u>	<u>1 871 870,2</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	47 185,8	47 400,8
Fonctionnement	25 588,4	25 678,4
Affectation à un fonds spécial	50 540,8	50 540,8
Transfert	1 660 270,3	1 670 120,0
Créances douteuses et autres	828,0	828,0
Total	<u>1 784 413,3</u>	<u>1 794 568,0</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	20 007,5	14 967,0
Prêts, placements, avances et autres	145 495,4	65 309,0
Total	<u>165 502,9</u>	<u>80 276,0</u>
Effectif (en ETC)		
Effectif des programmes	726	746
Effectif total	<u>726</u>	<u>746</u>

Programme 1

Promotion et développement de la Métropole

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Aide au développement de la Métropole	72 546,1	-	-	72 546,1	62 037,5
2. Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	16 732,0	-	3 985,4	20 717,4	18 847,0
	89 278,1	-	3 985,4	93 263,5	80 884,5
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				828,0	828,0
Crédit à voter				92 435,5	80 056,5

Ce programme consiste à susciter et à soutenir l'essor économique, culturel et social de la Métropole afin d'en favoriser le progrès, le dynamisme et le rayonnement. De plus, il vise à fournir un soutien financier d'appui à la réalisation d'initiatives ayant comme objectifs le développement et la promotion de la Métropole tout en agissant comme catalyseur et rassembleur pour la promotion de ses intérêts. Il facilite la concertation entre de nombreux partenaires métropolitains, tant du secteur privé que public, notamment en matière d'aménagement du territoire, veille à la cohérence des actions gouvernementales sur ce territoire et assume la responsabilité de la politique gouvernementale en matière de gouvernance locale et régionale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2008-2009	2007-2008
	1	2		
(000 \$)				
Transfert	72 546,1	15 904,0	88 450,1	77 296,5
Créances douteuses et autres	-	828,0	828,0	828,0
	72 546,1	16 732,0	89 278,1	78 124,5
Budget d'investissements				
Prêts, placements, avances et autres	-	3 985,4	3 985,4	2 760,0
	-	3 985,4	3 985,4	2 760,0

Programme 2

Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	22 235,4	-	-	22 235,4	21 432,2
2. Assainissement des eaux du Québec	375 547,9	-	-	375 547,9	402 800,2
3. Infrastructures	130 774,3	-	-	130 774,3	139 832,9
4. Renouveau urbain et villageois	9 888,9	-	-	9 888,9	9 230,5
	<u>538 446,5</u>	-	-	538 446,5	<u>573 295,8</u>
Crédit à voter				538 446,5	573 295,8

Ce programme procure le financement requis pour faciliter la construction de réseaux d'aqueduc et d'égout ainsi que l'assainissement des eaux usées municipales au sein de toutes les régions du Québec. Il permet d'apporter un soutien financier à la réfection d'infrastructures au sein des municipalités, des communautés métropolitaines de même qu'en milieu nordique particulièrement par les programmes d'Infrastructures et de Renouveau urbain et villageois.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2008-2009	2007-2008
			3	4		
(000 \$)						
Rémunération	-	-	900,0	-	900,0	900,0
Fonctionnement	-	-	250,1	-	250,1	555,1
Transfert	22 235,4	375 547,9	129 624,2	9 888,9	537 296,4	571 840,7
	<u>22 235,4</u>	<u>375 547,9</u>	<u>130 774,3</u>	<u>9 888,9</u>	538 446,5	<u>573 295,8</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de ce programme peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert ».

Programme 3

Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Compensation tenant lieu de taxes*	300 285,8	-	94 710,0	394 995,8	299 296,5
2. Aide financière aux municipalités	24 779,8	-	-	24 779,8	32 901,7
3. Mesures financières du partenariat fiscal*	263 848,3	-	46 800,0	310 648,3	260 676,3
	<u>588 913,9</u>	<u>-</u>	<u>141 510,0</u>	<u>730 423,9</u>	<u>592 874,5</u>
Crédit à voter				730 423,9	592 874,5

Ce programme vise à allouer aux municipalités des compensations tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement, ceux des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation ainsi que des gouvernements étrangers. Il permet de soutenir le regroupement volontaire de municipalités et d'accorder une aide financière au milieu municipal. Il soutient les municipalités régionales de comté, notamment pour l'aménagement du territoire. Ce programme englobe également les mesures du Partenariat fiscal et financier 2007-2013 conclu avec le monde municipal.

* Le budget d'investissements inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », les montants requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux municipalités à titre de compensation tenant lieu de taxes à la suite de la réforme comptable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Transfert	300 285,8	24 779,8	263 848,3	588 913,9	592 874,5
	<u>300 285,8</u>	<u>24 779,8</u>	<u>263 848,3</u>	<u>588 913,9</u>	<u>592 874,5</u>
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	94 710,0	-	46 800,0	141 510,0	-
	<u>94 710,0</u>	<u>-</u>	<u>46 800,0</u>	<u>141 510,0</u>	<u>-</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de ce programme peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert ».

Programme 4 Administration générale

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Direction	4 921,0	-		-	4 921,0	4 800,1
2. Gestion	26 270,5	-		1 458,8	27 729,3	26 412,4
3. Services partagés	24 980,2	1 951,0		17 163,7	40 192,9	37 746,2
	<u>56 171,7</u>	<u>1 951,0</u>		<u>18 622,5</u>	72 843,2	68 958,7
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1					9,6	9,6
Crédit à voter					72 833,6	68 949,1

Ce programme vise à allouer les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la direction du Ministère et de l'ensemble des unités administratives afin d'assurer la gestion des différents programmes, l'élaboration et la mise en oeuvre des orientations et politiques gouvernementales touchant le milieu municipal ainsi que le développement de l'ensemble des régions du Québec. De plus, les Services partagés - Affaires municipales et Régions offrent des services administratifs reliés aux ressources humaines, financières et matérielles pour deux organismes du portefeuille, soit la Régie du logement et la Commission municipale du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Rémunération	2 341,8	23 113,8	8 005,9	33 461,5	33 461,5
Fonctionnement	1 412,8	2 806,7	16 974,3	21 193,8	21 193,8
Transfert	1 166,4	350,0	-	1 516,4	1 516,4
	<u>4 921,0</u>	<u>26 270,5</u>	<u>24 980,2</u>	56 171,7	56 171,7
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	1 458,8	17 163,7	18 622,5	14 692,0
	-	<u>1 458,8</u>	<u>17 163,7</u>	18 622,5	14 692,0
Effectif total (en ETC)	24	418	66	508	524

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 5

Développement des régions et ruralité

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Soutien au développement local et régional	92 055,4	-	-	92 055,4	94 254,4
Crédit à voter				92 055,4	94 254,4

Ce programme offre un soutien financier au développement local et régional. Il est constitué des enveloppes budgétaires affectées au développement régional et celles sur la ruralité.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
(000 \$)				
Affectation à un fonds spécial	50 540,8		50 540,8	50 540,8
Transfert	41 514,6		41 514,6	43 713,6
	92 055,4		92 055,4	94 254,4

Programme 6

Commission municipale du Québec

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Commission municipale du Québec	2 448,0	0,6	35,0	2 482,4	2 471,8
Crédit à voter				2 482,4	2 471,8

Ce programme permet d'intervenir auprès des municipalités en matière d'organisation territoriale, de régulation technique, d'enquête, de tutelle, d'adjudication et de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	1 689,7		1 689,7	1 709,7
Fonctionnement	758,3		758,3	738,3
	<u>2 448,0</u>		<u>2 448,0</u>	<u>2 448,0</u>
Budget d'investissements				
Immobilisations	35,0		35,0	25,0
	<u>35,0</u>		<u>35,0</u>	<u>25,0</u>
Effectif total (en ETC)	22		22	22

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 7 Habitation

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Société d'habitation du Québec	402 578,9	-	-	402 578,9	445 427,3
Crédit à voter				402 578,9	445 427,3

Ce programme vise à faciliter, aux citoyens du Québec, l'accès à des conditions adéquates de logement, à promouvoir l'amélioration des conditions générales de l'habitat au Québec et à favoriser le développement et la promotion du savoir-faire québécois en habitation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
(000 \$)				
Transfert	402 578,9		402 578,9	382 878,3
	<u>402 578,9</u>		402 578,9	<u>382 878,3</u>
Budget d'investissements				
Prêts, placements, avances et autres	-		-	62 549,0
	<u>-</u>		-	<u>62 549,0</u>

Programme 8

Régie du logement

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Régie du logement	14 520,8	230,0	1 350,0	15 640,8	14 540,8
Crédit à voter*				15 640,8	14 540,8

En vertu de ce programme, la Régie du logement dispose des ressources pour décider des litiges qui lui sont soumis par une partie au bail d'un local d'habitation, pour informer les citoyens des droits et obligations découlant d'un bail et pour favoriser la conciliation entre les locataires et les locateurs. En outre, elle veille, dans certaines circonstances, à la conservation du parc de logements et, dans ce cas, assure la protection des droits des locataires.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	11 134,6		11 134,6	11 329,6
Fonctionnement	3 386,2		3 386,2	3 191,2
	<u>14 520,8</u>		14 520,8	14 520,8
Budget d'investissements				
Immobilisations	1 350,0		1 350,0	250,0
	<u>1 350,0</u>		1 350,0	250,0
Effectif total (en ETC)	196		196	200

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 8 - Régie du logement		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	14 290,8	14 290,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	2 600,0	3 100,0
Crédit au net	11 690,8	11 190,8

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre la ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités de la Régie du logement dont la mission consiste à décider des litiges, à informer les locataires et les locateurs sur leurs droits et obligations découlant du bail et à favoriser la conciliation entre ceux-ci. Les revenus associés à ce crédit proviennent de la tarification des activités de règlement des litiges.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 2 600 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 5 - Développement des régions et ruralité		
Fonds de développement régional	50 540,8	50 540,8
Total du portefeuille	50 540,8	50 540,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Support	50 540,8	50 540,8
Total du portefeuille	50 540,8	50 540,8

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement de la Métropole		
Activités régionales de l'île de Montréal et de Laval	15 904,0	15 259,0
Équipements scientifiques - Société de gestion Marie-Victorin	15 121,4	15 748,9
Fonds de développement de la Métropole	17 500,0	18 500,0
Grand Montréal Bleu	314,1	328,7
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Montréal	21 610,6	21 459,9
Soutien au développement économique de Montréal	18 000,0	6 000,0
Total du programme 1	88 450,1	77 296,5
Programme 2 - Mise à niveau des infrastructures et renouveau urbain		
Amélioration des infrastructures des municipalités nordiques	8 636,8	8 788,3
Assainissement des eaux du Québec	375 502,6	402 590,2
Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout	924,9	1 161,1
Eaux vives du Québec	21 310,5	20 271,1
Infrastructures Canada-Québec 2000	34 132,4	33 154,7
Infrastructures Canada-Québec 94-97	11 741,1	25 092,4
Infrastructures municipales en milieu nordique	7 143,2	6 951,2
Infrastructures Québec-Municipalités	61 959,5	59 859,1
Renouveau urbain et villageois	9 888,9	9 230,5
Villages branchés du Québec	5 916,2	4 137,1
Autres crédits de transfert	140,3	605,0
Total du programme 2	537 296,4	571 840,7
Programme 3 - Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités		
Aide aux municipalités reconstituées	784,0	687,0
Compensation financière pour les équipements antipollution	5 135,9	5 170,5
Compensation tenant lieu de taxes à l'égard des immeubles des gouvernements des autres provinces, des gouvernements étrangers et des organisations internationales	2 230,3	2 222,1
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux ainsi que de l'éducation	275 974,1	275 081,9
Compensation tenant lieu de taxes sur les immeubles du gouvernement	22 081,4	21 992,5
Mesures financières du partenariat fiscal	263 848,3	260 676,3
Programme d'aide aux municipalités régionales de comté	6 000,0	6 000,0
Programme de neutralité	7 871,0	10 466,8
Regroupement municipal	382,8	424,6
Soutien au déficit actuariel des régimes de retraite de la Ville de Québec	1 353,3	1 652,9
Autres crédits de transfert	3 252,8	8 499,9
Total du programme 3	588 913,9	592 874,5
Programme 4 - Administration générale		
Autres crédits de transfert	1 516,4	1 516,4
Programme 5 - Développement des régions et ruralité		
Fonds conjoncturel de développement	1 500,0	2 934,0
Fonds de diversification économique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-	5 500,0
Fonds de soutien aux territoires en difficulté	5 000,0	5 000,0
Politique nationale de la ruralité	33 574,6	29 539,6
Autres crédits de transfert	1 440,0	740,0
Total du programme 5	41 514,6	43 713,6

Crédits de transfert (suite)

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 7 - Habitation		
Aide à l'amélioration de l'habitat	37 133,2	27 023,1
Aide au logement social, communautaire et abordable	334 613,7	325 485,6
Appui au développement de l'industrie québécoise en habitation	665,0	665,0
Fonctionnement de la Société d'habitation du Québec	30 167,0	29 704,6
Total du programme 7	402 578,9	382 878,3
Total du portefeuille	1 660 270,3	1 670 120,0

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	6 703,1	8 474,5
Entreprises et organismes d'État	30 167,0	29 704,6
Institutions d'enseignement	17 621,8	18 260,0
Municipalités	1 185 390,1	1 214 085,5
Organismes à but non lucratif	264 014,3	253 131,7
Personnes	156 374,0	146 463,7
Total du portefeuille	1 660 270,3	1 670 120,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	20 738,7	21 346,8
Fonctionnement	5 486,0	5 492,9
Capital	394 340,0	412 178,6
Intérêt	336 950,0	343 023,2
Support	902 755,6	888 078,5
Total du portefeuille	1 660 270,3	1 670 120,0

Agriculture, Pêcheries et Alimentation

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :	Plus :	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	385 501,8	11 913,3	32 903,9	406 492,4	394 257,1
2. Organismes d'État	317 526,9	372,8	370,8	317 524,9	317 436,9
	<u>703 028,7</u>	<u>12 286,1</u>	<u>33 274,7</u>	724 017,3	711 694,0
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits reportés				-	257,0
Crédits à voter				724 007,7	711 427,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	121 362,0	118 700,3
Fonctionnement	58 307,4	53 163,2
Transfert	523 359,3	531 377,4
Total	703 028,7	703 240,9
<hr/>		
Budget d'investissements		
Immobilisations	32 774,7	17 919,3
Prêts, placements, avances et autres	500,0	500,0
Total	33 274,7	18 419,3
<hr/>		
Effectif	(en ETC)	
Effectif des programmes	2 021	2 082
Effectif total	2 021	2 082

Programme 1

Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Développement des entreprises agricoles et agroalimentaires	235 402,1	-	-	-	235 402,1	244 686,4
2. Développement des entreprises de pêche et aquacoles	20 547,3	-	-	-	20 547,3	18 562,2
3. Institut de technologie agroalimentaire	18 320,0	-	-	-	18 320,0	18 253,1
4. Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale	52 039,5	-	-	-	52 039,5	47 366,0
5. Direction et services à la gestion	59 192,9	11 913,3		32 903,9	80 183,5	65 389,4
	385 501,8	11 913,3		32 903,9	406 492,4	394 257,1
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 5					9,6	9,6
Crédit à voter*					406 482,8	394 247,5

Ce programme vise à développer le potentiel et à améliorer les performances technologiques reliées à la production, à la transformation et à la conservation des produits agroalimentaires tout en respectant l'environnement. Il vise également à former des personnes compétentes en agriculture.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2008-2009	2007-2008
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	43 292,3	6 108,3	15 000,0	22 313,2	24 795,7	111 509,5	109 098,2
Fonctionnement	8 250,1	1 936,0	1 764,0	9 285,7	34 397,2	55 633,0	50 326,4
Transfert	183 859,7	12 503,0	1 556,0	20 440,6	-	218 359,3	226 377,4
	235 402,1	20 547,3	18 320,0	52 039,5	59 192,9	385 501,8	385 802,0
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	-	-	32 403,9	32 403,9	17 548,5
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	500,0	500,0	500,0
	-	-	-	-	32 903,9	32 903,9	18 048,5
Effectif total (en ETC)	776	120	259	487	235	1 877	1 940

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 5 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits de l'élément 4 peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence d'un montant de 2 500 000 \$, en excluant la partie « Transfert », et ce, déduction faite des virements en provenance des autres éléments du même programme, afin de donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

Programme 2 Organismes d'État

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Financière agricole du Québec	305 000,0	-		-	305 000,0	305 000,0
2. Commission de protection du territoire agricole du Québec	8 852,5	327,8		350,0	8 874,7	8 785,6
3. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	3 674,4	45,0		20,8	3 650,2	3 651,3
	<u>317 526,9</u>	<u>372,8</u>		<u>370,8</u>	317 524,9	317 436,9
Moins :						
Crédits reportés						
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)					-	257,0
Crédit à voter*					317 524,9	317 179,9

Ce programme vise à promouvoir la rentabilité des exploitations agricoles en leur procurant un financement adéquat, à compenser les pertes de rendement dans les récoltes et à garantir un revenu annuel aux producteurs agricoles selon certaines modalités. Il vise aussi à favoriser la mise en marché efficace des produits agricoles et alimentaires et à préserver la vocation des sols arables.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Rémunération	-	6 939,5	2 913,0	9 852,5	9 602,1
Fonctionnement	-	1 913,0	761,4	2 674,4	2 836,8
Transfert	305 000,0	-	-	305 000,0	305 000,0
	<u>305 000,0</u>	<u>8 852,5</u>	<u>3 674,4</u>	317 526,9	317 438,9
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	350,0	20,8	370,8	370,8
	-	350,0	20,8	370,8	370,8
Effectif total (en ETC)	-	100	44	144	142

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	373 588,5	376 208,6
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 960,0	7 960,0
Crédit au net	365 628,5	368 248,6

Ce crédit au net vise les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec, du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale, du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection et de la Direction générale des pêches et aquaculture commerciales.

- Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Programme d'analyse des troupeaux bovins du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la cotisation annuelle des adhérents au programme.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 50 000 \$.

- Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre québécois d'inspection des aliments et de santé animale. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des produits et services d'inspection, d'expertises et d'analyses alimentaires, et de l'émission de permis ainsi que des services offerts par le Laboratoire de pathologie animale rattaché au Centre.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 400 000 \$ dans le cas du Laboratoire de pathologie animale, et d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 7 500 000 \$ dans le cas des autres activités du Centre.

- Laboratoire de diagnostics en phytoprotection

Ce crédit au net concerne les activités du Laboratoire de diagnostics en phytoprotection. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification pour l'analyse des échantillons de végétaux et d'insectes.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 10 000 \$.

- Direction générale des pêches et aquaculture commerciales

Ce crédit au net concerne les activités de la Direction générale des pêches et aquaculture commerciales. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification aux usagers de la fabrique à glace aux Îles-de-la-Madeleine.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus.

Crédit au net (suite)

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 2 - Organismes d'État		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	317 154,1	317 066,1
Moins : Revenus associés au crédit au net	770,0	770,0
Crédit au net	316 384,1	316 296,1

Ce crédit au net vise les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec.

- Commission de protection du territoire agricole du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des tarifs pour le traitement des demandes, des déclarations, des attestations et des permis.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 700 000 \$.

- Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec

Ce crédit au net concerne les activités de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des services offerts par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, ainsi que des tarifs pour les affaires entendues en séance publique, l'homologation de convention et l'approbation de règlement.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 70 000 \$.

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments		
Aide à la recherche et au transfert technologique	14 003,3	13 622,4
Aide à la ségrégation, la récupération et la disposition du matériel à risque spécifié	-	10 000,0
Aide spéciale au confinement des oiseaux d'élevage	-	400,0
Amélioration de la santé animale	14 835,6	14 550,0
Appui à la formation	1 556,0	2 256,0
Appui au développement des entreprises des pêches et aquacoles	12 503,0	10 503,0
Appui au développement en région	10 161,0	12 311,0
Appui au secteur de la transformation	7 393,6	7 313,6
Prime-Vert	36 617,5	38 294,4
Remboursement des taxes foncières et de compensations aux exploitations agricoles	114 614,3	110 852,0
Traçabilité des aliments	5 105,0	4 705,0
Autres crédits de transfert	1 570,0	1 570,0
Total du programme 1	218 359,3	226 377,4
Programme 2 - Organismes d'État		
Financière agricole du Québec	305 000,0	305 000,0
Total du portefeuille	523 359,3	531 377,4

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	440 945,0	449 944,0
Entreprises et organismes d'État	57 300,0	56 700,0
Institutions d'enseignement	4 285,0	4 035,0
Organismes à but non lucratif	20 829,3	20 698,4
Total du portefeuille	523 359,3	531 377,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	44 800,0	44 000,0
Fonctionnement	12 500,0	12 700,0
Capital	22 327,4	43 921,0
Intérêt	150,6	150,6
Support	443 581,3	430 605,8
Total du portefeuille	523 359,3	531 377,4

Conseil du trésor et Administration gouvernementale

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Secrétariat du Conseil du trésor	100 870,8	-		172 555,3	273 426,1	102 066,2
2. Commission de la fonction publique	3 484,6	30,0		159,1	3 613,7	3 714,1
3. Régimes de retraite et d'assurances	332 807,6	-		-	332 807,6	342 484,7
4. Fonds de suppléance	197 960,0	-		675 100,0	873 060,0	776 418,4
	635 123,0	30,0		847 814,4	1 482 907,4	1 224 683,4
Moins :						
Crédits permanents					328 389,8	338 066,9
Crédits reportés					-	100,4
Crédits à voter					1 154 517,6	886 516,1

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	376 734,8	389 562,6
Fonctionnement	227 993,1	219 682,3
Affectation à un fonds spécial	8 315,3	8 266,0
Transfert	22 079,8	22 499,6
Total	635 123,0	640 010,5
Budget d'investissements		
Immobilisations	259,1	259,1
Prêts, placements, avances et autres	847 555,3	584 443,8
Total	847 814,4	584 702,9
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	462	471
Effectif total	462	471

Programme 1 Secrétariat du Conseil du trésor

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
				(000 \$)	
1. Soutien au Conseil du trésor	56 518,0	-	100,0	56 618,0	55 722,6
2. Fonctions gouvernementales	7 439,4	-	-	7 439,4	7 920,4
3. Contributions de l'employeur*	29 058,6	-	37 003,3	66 061,9	30 758,6
4. Fonds dédiés aux sinistres	7 854,8	-	-	7 854,8	7 564,6
5. Provision pour transférer entre programmes ou portefeuilles, conformément aux modalités de gestion approuvées par le Conseil du trésor, toute partie d'un crédit correspondant à la valeur d'échange convenue lors de la cession d'un bien entre ministères et organismes**	-	-	100,0	100,0	100,0

Suite à la page 51

Ce programme regroupe les dépenses visant à soutenir le Conseil du trésor dans son rôle de conseiller du gouvernement sur la gestion des ressources humaines, budgétaires et matérielles de la fonction publique québécoise. On y retrouve également les dépenses liées aux fonctions gouvernementales exercées par le Secrétariat du Conseil du trésor en matière de dotation et de recrutement. Ce programme pourvoit aussi au financement des programmes de reconstruction des régions sinistrées à la suite du verglas de janvier 1998 et des pluies diluviennes survenues en juillet 1996, ainsi qu'à des contributions du gouvernement à titre d'employeur.

* Le budget d'investissements inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour des ajustements à la comptabilisation des avantages sociaux futurs à la suite de la réforme comptable.

** Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	4	5	Sous- total
			3			
			(000 \$)			
Rémunération	30 076,9	3 662,8	29 058,6	-	-	62 798,3
Fonctionnement	25 824,6	3 776,6	-	-	-	29 601,2
Affectation à un fonds spécial	460,5	-	-	7 854,8	-	8 315,3
Transfert	156,0	-	-	-	-	156,0
	<u>56 518,0</u>	<u>7 439,4</u>	<u>29 058,6</u>	<u>7 854,8</u>	<u>-</u>	<u>100 870,8</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	-	100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres	100,0	-	37 003,3	-	-	37 103,3
	<u>100,0</u>	<u>-</u>	<u>37 003,3</u>	<u>-</u>	<u>100,0</u>	<u>37 203,3</u>
Effectif total (en ETC)	409	16	-	-	-	425

Programme 1 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
6. Provision pour passif environnemental*	-	-	135 352,0	135 352,0	-
	100 870,8	-	172 555,3	273 426,1	102 066,2
Crédit à voter				273 426,1	102 066,2

* Le budget d'investissements inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour l'inscription du passif environnemental à l'égard de la réhabilitation des sites contaminés sous la responsabilité du gouvernement à la suite de la réforme comptable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Rémunération	62 798,3	-		62 798,3	66 268,4
Fonctionnement	29 601,2	-		29 601,2	27 175,8
Affectation à un fonds spécial	8 315,3	-		8 315,3	8 266,0
Transfert	156,0	-		156,0	156,0
	100 870,8	-		100 870,8	101 866,2
Budget d'investissements					
Immobilisations	100,0	-		100,0	100,0
Prêts, placements, avances et autres	37 103,3	135 352,0		172 455,3	100,0
	37 203,3	135 352,0		172 555,3	200,0
Effectif total (en ETC)	425	-		425	434

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 2 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Commission de la fonction publique

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Commission de la fonction publique	3 484,6	30,0	159,1	3 613,7	3 714,1
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	100,4
Crédit à voter				3 613,7	3 613,7

Ce programme regroupe les dépenses de la Commission qui a principalement pour mandat d'intervenir au regard de recours exercés par les fonctionnaires, de vérifier le caractère impartial et équitable des décisions les affectant, de s'assurer de l'observation des lois et des règlements relativement au système de recrutement et de promotion, de décider des demandes de certification des moyens d'évaluation, de produire des études, de donner des avis et de faire des rapports aux autorités et de donner des avis au Conseil du trésor lorsque celui-ci décide de soustraire un emploi ou une catégorie d'emplois aux dispositions de la Loi sur la fonction publique (L.R.Q., c. F-3.1.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	2 952,7		2 952,7	3 053,1
Fonctionnement	531,9		531,9	531,9
	3 484,6		3 484,6	3 585,0
Budget d'investissements				
Immobilisations	159,1		159,1	159,1
	159,1		159,1	159,1
Effectif total (en ETC)	37		37	37

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 3

Régimes de retraite et d'assurances

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Régime de retraite des fonctionnaires	22 978,4	-	-	22 978,4	23 697,4
2. Régime de retraite de certains enseignants	18 575,0	-	-	18 575,0	18 994,8
3. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	162 910,1	-	-	162 910,1	168 702,8
4. Assurance collective sur la vie des employés publics	4 429,8	-	-	4 429,8	4 429,8
5. Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels	9 633,1	-	-	9 633,1	9 476,8
6. Régime de retraite des juges	8 747,4	-	-	8 747,4	8 747,4

Suite à la page 54

Ce programme vise à fournir les contributions du gouvernement à certains régimes de retraite et d'assurances.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	22 978,4	-	162 910,1	1 081,0	9 633,1	8 747,4	205 350,0
Transfert	-	18 575,0	-	3 348,8	-	-	21 923,8
	22 978,4	18 575,0	162 910,1	4 429,8	9 633,1	8 747,4	227 273,8

Programme 3 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
				(000 \$)		
7. Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	16 825,0	-	-	-	16 825,0	16 494,5
8. Régime de retraite du personnel d'encadrement	88 708,8	-	-	-	88 708,8	91 941,2
	<u>332 807,6</u>	-	-	-	332 807,6	342 484,7
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12)						
Élément 1					22 978,4	23 697,4
Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1)						
Élément 2					18 575,0	18 994,8
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10)						
Élément 3					162 910,1	168 702,8
Loi accordant une pension à la veuve de M. Pierre Laporte, (L.Q. 1970, c. 6)						
Élément 4					12,0	12,0
Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2)						
Élément 5					9 633,1	9 476,8
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)						
Élément 6					8 747,4	8 747,4
Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1)						
Élément 7					16 825,0	16 494,5
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1)						
Élément 8					88 708,8	91 941,2
Crédit à voter					4 417,8	4 417,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2008-2009	2007-2008
			(000 \$)		
Rémunération	205 350,0	16 825,0	88 708,8	310 883,8	320 141,1
Transfert	21 923,8	-	-	21 923,8	22 343,6
	<u>227 273,8</u>	<u>16 825,0</u>	<u>88 708,8</u>	332 807,6	342 484,7

Programme 4 Fonds de suppléance

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit aux programmes des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté ne dépasse pas 25 % du crédit ainsi augmenté*	197 860,0	-	-	197 860,0	191 974,6
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit applicable à la rémunération*	100,0	-	-	100,0	100,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, à des besoins de liquidités temporaires des ministères et organismes à condition que le montant ainsi ajouté soit remboursé à même leur enveloppe de crédits avant la fin de l'exercice financier 2008-2009**	-	-	675 000,0	675 000,0	584 243,8
4. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, au financement des infrastructures*	-	-	100,0	100,0	100,0
	197 960,0	-	675 100,0	873 060,0	776 418,4
Crédit à voter				873 060,0	776 418,4

Ce programme vise à pourvoir aux dépenses imprévues qui peuvent survenir dans l'administration des programmes gouvernementaux. Il vise également à combler temporairement des manques de liquidités des ministères et organismes.

* Le solde non utilisé de tout montant transféré à partir du présent crédit est remboursé et peut être utilisé à nouveau, le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

** Tous les montants remboursés au présent crédit peuvent être utilisés à nouveau pour les mêmes fins, le tout aux conditions déterminées par le Conseil du trésor. Ce crédit inclut une provision de 200 000 000 \$ pour des ajustements éventuels à inscrire à la suite de la réforme comptable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2008-2009	2007-2008
	1	2	3	4		
(000 \$)						
Rémunération	-	100,0	-	-	100,0	100,0
Fonctionnement	197 860,0	-	-	-	197 860,0	191 974,6
	197 860,0	100,0	-	-	197 960,0	192 074,6
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres	-	-	675 000,0	100,0	675 100,0	584 343,8
	-	-	675 000,0	100,0	675 100,0	584 343,8

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Fonds d'assistance financière pour certaines régions sinistrées	5 224,8	4 994,6
Fonds des technologies de l'information du Conseil du trésor	460,5	701,4
Fonds relatif à la tempête de verglas	2 630,0	2 570,0
Total du portefeuille	8 315,3	8 266,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Fonctionnement	30,0	30,0
Capital	300,2	577,3
Intérêt	7 985,1	7 658,7
Total du portefeuille	8 315,3	8 266,0

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Secrétariat du Conseil du trésor		
Autres crédits de transfert	156,0	156,0
Programme 3 - Régimes de retraite et d'assurances		
Assurance collective sur la vie des employés publics	3 348,8	3 348,8
Régime de retraite de certains enseignants	18 575,0	18 994,8
Total du programme 3	21 923,8	22 343,6
Total du portefeuille	22 079,8	22 499,6

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Établissements de santé et de services sociaux	1 481,8	1 481,8
Institutions d'enseignement	20 442,0	20 861,8
Organismes à but non lucratif	156,0	156,0
Total du portefeuille	22 079,8	22 499,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	21 923,8	22 343,6
Support	156,0	156,0
Total du portefeuille	22 079,8	22 499,6

Conseil exécutif

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	707,3	-	-	-	707,3	857,5
2. Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	71 324,6	530,6		768,0	71 562,0	78 523,7
3. Affaires intergouvernementales canadiennes	16 180,1	110,8		512,2	16 581,5	15 963,9
4. Affaires autochtones	203 620,6	43,2		16,8	203 594,2	197 213,4
5. Jeunesse	36 736,9	13,9		25,1	36 748,1	36 709,2
6. Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information	6 615,8	42,1		662,0	7 235,7	5 913,5
	335 185,3	740,6		1 984,1	336 428,8	335 181,2
Moins :						
Crédits permanents					1 085,9	1 085,9
Crédits reportés					-	2 112,8
Crédits à voter					335 342,9	331 982,5

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	57 393,6	57 464,1
Fonctionnement	38 877,0	45 141,5
Transfert	238 564,7	231 857,1
Créances douteuses et autres	350,0	125,0
Total	335 185,3	334 587,7
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 877,6	1 227,6
Prêts, placements, avances et autres	106,5	106,5
Total	1 984,1	1 334,1
Effectif (en ETC)		
Effectif des programmes	679	695
Effectif total	679	695

Programme 1 Cabinet du lieutenant-gouverneur

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	707,3	-	-	707,3	857,5
Crédit à voter				707,3	857,5

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	604,5		604,5	530,0
Fonctionnement	102,8		102,8	317,5
Transfert	-		-	10,0
	<u>707,3</u>		<u>707,3</u>	<u>857,5</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Cabinet du premier ministre	5 254,6	-	-	5 254,6	5 445,7
2. Secrétariat général et greffe du Conseil exécutif	11 989,8	-	-	11 989,8	16 818,6
3. Direction générale de l'administration	17 495,2	530,6	768,0	17 732,6	19 025,7
4. Indemnités de l'exécutif	1 066,7	-	-	1 066,7	1 066,7
5. Secrétariat à la communication gouvernementale	16 468,6	-	-	16 468,6	16 628,6

Suite à la page 62

Ce programme vise à fournir au premier ministre, au Conseil exécutif et à ses comités, les ressources humaines et techniques requises dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
(000 \$)						
Rémunération	3 952,9	9 468,0	9 213,6	1 066,7	16 210,0	39 911,2
Fonctionnement	857,2	1 822,5	8 281,6	-	258,6	11 219,9
Transfert	444,5	699,3	-	-	-	1 143,8
	5 254,6	11 989,8	17 495,2	1 066,7	16 468,6	52 274,9
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	761,5	-	-	761,5
Prêts, placements, avances et autres	-	-	6,5	-	-	6,5
	-	-	768,0	-	-	768,0
Effectif total (en ETC)	-	118	83	-	241	442

Programme 2 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de communications gouvernementales*	19 049,7	-	-	19 049,7	19 538,4
	71 324,6	530,6	768,0	71 562,0	78 523,7
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Élément 4				1 066,7	1 066,7
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	1 425,4
Crédit à voter				70 485,7	76 022,0

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision et de ceux déjà inscrits pour de tels projets dans les programmes des autres portefeuilles peut être remboursé à la présente provision avec le droit de l'utiliser à nouveau selon les conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Rémunération	39 911,2	-		39 911,2	40 864,5
Fonctionnement	11 219,9	19 049,7		30 269,6	36 278,0
Transfert	1 143,8	-		1 143,8	1 143,8
	52 274,9	19 049,7		71 324,6	78 286,3
Budget d'investissements					
Immobilisations	761,5	-		761,5	761,5
Prêts, placements, avances et autres	6,5	-		6,5	6,5
	768,0	-		768,0	768,0
Effectif total (en ETC)	442	-		442	451

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3 et 5 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 3

Affaires intergouvernementales canadiennes

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	(000 \$)	
				Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Cabinet du ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, des Affaires autochtones, de la Francophonie canadienne, de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information	1 334,0	10,2	15,0	1 338,8	1 361,4
2. Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	6 835,8	100,6	147,2	6 882,4	6 519,6
3. Représentation du Québec au Canada	2 290,1	-	-	2 290,1	2 361,7
4. Coopération intergouvernementale et francophonie	5 720,2	-	350,0	6 070,2	5 721,2
	<u>16 180,1</u>	<u>110,8</u>	<u>512,2</u>	<u>16 581,5</u>	<u>15 963,9</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	282,4
Crédit à voter				16 571,9	15 671,9

Ce programme vise à assurer la coordination des relations du gouvernement du Québec dans ses rapports avec le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces du Canada.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments				2008-2009	2007-2008
	1	2	3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	900,0	3 256,8	1 442,5	835,0	6 434,3	6 360,3
Fonctionnement	361,3	2 579,0	847,6	468,2	4 256,1	3 712,5
Transfert	72,7	1 000,0	-	4 417,0	5 489,7	5 489,7
	<u>1 334,0</u>	<u>6 835,8</u>	<u>2 290,1</u>	<u>5 720,2</u>	<u>16 180,1</u>	<u>15 562,5</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	15,0	47,2	-	350,0	412,2	412,2
Prêts, placements, avances et autres	-	100,0	-	-	100,0	100,0
	<u>15,0</u>	<u>147,2</u>	<u>-</u>	<u>350,0</u>	<u>512,2</u>	<u>512,2</u>
Effectif total (en ETC)	-	51	28	13	92	95

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 4 Affaires autochtones

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Secrétariat aux affaires autochtones	203 620,6	43,2	16,8	203 594,2	197 213,4
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	129,9
Crédit à voter				203 594,2	197 083,5

Ce programme vise à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière d'affaires autochtones.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	2 917,3		2 917,3	2 917,3
Fonctionnement	1 717,7		1 717,7	1 847,6
Transfert	198 635,6		198 635,6	192 349,9
Créances douteuses et autres	350,0		350,0	125,0
	203 620,6		203 620,6	197 239,8
Budget d'investissements				
Immobilisations	16,8		16,8	16,8
	16,8		16,8	16,8
Effectif total (en ETC)	44		44	46

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 5 Jeunesse

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Secrétariat à la jeunesse	36 028,9	13,9	9,1	36 024,1	35 985,2
2. Conseil permanent de la jeunesse	708,0	-	16,0	724,0	724,0
	<u>36 736,9</u>	<u>13,9</u>	<u>25,1</u>	36 748,1	<u>36 709,2</u>
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	108,0
Crédit à voter				36 748,1	36 601,2

Ce programme vise à assurer la cohérence des politiques et initiatives en matière de jeunesse et à coordonner des dossiers à portée interministérielle, notamment la mise en oeuvre de la politique québécoise de la jeunesse. Un montant de 10 800 000 \$ provenant d'un compte à fin déterminée est utilisé pour financer la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009		2007-2008	
(000 \$)							
Rémunération	1 552,0	543,4		2 095,4		2 145,4	
Fonctionnement	1 231,3	164,6		1 395,9		1 738,9	
Transfert	33 245,6	-		33 245,6		32 813,7	
	<u>36 028,9</u>	<u>708,0</u>		36 736,9		<u>36 698,0</u>	
Budget d'investissements							
Immobilisations	9,1	16,0		25,1		25,1	
	<u>9,1</u>	<u>16,0</u>		25,1		<u>25,1</u>	
Effectif total (en ETC)	26	10		36		36	

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 6

Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Réforme des institutions démocratiques	1 067,5	-	-	1 067,5	1 089,5
2. Commission d'accès à l'information	4 992,4	42,1	662,0	5 612,3	4 246,1
3. Soutien à l'accès en information et protection des renseignements personnels	555,9	-	-	555,9	577,9
	6 615,8	42,1	662,0	7 235,7	5 913,5
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	167,1
Crédit à voter				7 235,7	5 746,4

Ce programme a pour objet d'améliorer la représentativité du Parlement et la vie démocratique au Québec, de promouvoir l'accès à l'information et de permettre aux citoyens de faire appel, lorsque nécessaire, à l'organisme chargé de protéger leurs droits relatifs à la protection des renseignements personnels.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Rémunération	913,6	4 066,4	450,9	5 430,9	4 646,6
Fonctionnement	153,9	926,0	55,0	1 134,9	1 247,0
Transfert	-	-	50,0	50,0	50,0
	1 067,5	4 992,4	555,9	6 615,8	5 943,6
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	662,0	-	662,0	12,0
	-	662,0	-	662,0	12,0
Effectif total (en ETC)	10	48	7	65	67

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Cabinet du lieutenant-gouverneur		
Autres crédits de transfert	-	10,0
Programme 2 - Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif		
Mission gouvernementale auprès de l'ÉNAP	175,0	175,0
Autres crédits de transfert	968,8	968,8
Total du programme 2	1 143,8	1 143,8
Programme 3 - Affaires intergouvernementales canadiennes		
Activités de coopération intergouvernementale	492,2	492,2
Centre de la francophonie des Amériques	2 025,2	2 025,2
Organismes francophones hors-Québec	1 899,6	1 899,6
Soutien à la recherche	1 000,0	1 000,0
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 3	5 489,7	5 489,7
Programme 4 - Affaires autochtones		
Entente avec la nation crie	97 708,0	95 775,4
Entente avec les inuits (Sanarrutik)	16 706,7	16 239,2
Financement global de l'Administration régionale Kativik	37 892,6	36 183,9
Financement global des villages nordiques	11 263,3	10 773,6
Fonds de développement pour les autochtones	7 993,3	6 866,0
Fonds d'initiatives autochtones	16 149,0	15 589,1
Organismes autochtones	850,0	850,0
Transfert des terres de Oujé-Bougoumou	10 000,0	10 000,0
Autres crédits de transfert	72,7	72,7
Total du programme 4	198 635,6	192 349,9
Programme 5 - Jeunesse		
Stratégie d'action jeunesse et autres crédits de transfert	33 245,6	32 813,7
Programme 6 - Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information		
Soutien en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	50,0	50,0
Total du portefeuille	238 564,7	231 857,1

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaires**

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	120,5	136,8
Entreprises et organismes d'État	2 025,2	2 025,2
Institutions d'enseignement	1 261,8	1 312,8
Municipalités	62 432,9	56 967,5
Organismes à but non lucratif	172 724,3	171 414,8
Total du portefeuille	238 564,7	231 857,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Fonctionnement	2 025,2	2 025,2
Capital	9 546,4	9 546,4
Intérêt	6 822,4	6 822,4
Support	220 170,7	213 463,1
Total du portefeuille	238 564,7	231 857,1

Culture, Communications et Condition féminine

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :	Plus :	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec	47 139,6	2 434,6	6 029,8	50 734,8	49 859,6
2. Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	568 247,5	-	-	568 247,5	548 098,9
3. Charte de la langue française	23 101,4	235,0	204,0	23 070,4	22 970,4
4. Condition féminine	11 151,6	8,0	35,0	11 178,6	10 710,5
	649 640,1	2 677,6	6 268,8	653 231,3	631 639,4
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits reportés				-	693,2
Crédits à voter				653 221,7	630 936,6

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	48 700,0	48 088,3
Fonctionnement	29 350,2	28 413,6
Transfert	571 193,4	551 044,8
Créances douteuses et autres	396,5	396,5
Total	649 640,1	627 943,2
Budget d'investissements		
Immobilisations	6 268,8	6 258,8
Total	6 268,8	6 258,8
Effectif (en ETC)		
Effectif des programmes	733	745
Effectif total	733	745

Programme 1**Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Commission des biens culturels du Québec**

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Gestion interne et soutien	44 267,3	2 394,6	5 994,0	47 866,7	47 186,6
2. Centre de conservation du Québec	2 386,5	40,0	35,8	2 382,3	2 192,5
3. Commission des biens culturels du Québec	485,8	-	-	485,8	480,5
	<u>47 139,6</u>	<u>2 434,6</u>	<u>6 029,8</u>	50 734,8	<u>49 859,6</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1					
				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)					
				-	693,2
Crédit à voter				50 725,2	<u>49 156,8</u>

Ce programme vise à développer une vue d'ensemble des activités culturelles et de communications au Québec, à élaborer et gérer les politiques, les orientations et les programmes en matière de culture et de communications. Il vise aussi à assurer les services de soutien à la gestion. Ce programme a également pour but d'assurer la restauration de biens culturels, ainsi que l'expertise et la sensibilisation en cette matière. Enfin, par l'action de la Commission des biens culturels du Québec, ce programme permet de fournir des expertises favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine québécois.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Rémunération	26 297,0	1 613,4	322,8	28 233,2	27 646,0
Fonctionnement	17 970,3	773,1	163,0	18 906,4	18 503,4
	<u>44 267,3</u>	<u>2 386,5</u>	<u>485,8</u>	47 139,6	<u>46 149,4</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	5 994,0	35,8	-	6 029,8	6 029,8
	<u>5 994,0</u>	<u>35,8</u>	<u>-</u>	6 029,8	<u>6 029,8</u>
Effectif total (en ETC)	357	21	4	382	387

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Action culturelle et communications	157 620,5	-	-	157 620,5	156 014,8
2. Musées nationaux	69 507,0	-	-	69 507,0	68 458,3
3. Société de la Place des Arts de Montréal et Société du Grand Théâtre de Québec	19 928,4	-	-	19 928,4	19 918,5
4. Société de développement des entreprises culturelles	62 342,5	-	-	62 342,5	60 049,4
5. Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	709,1	-	-	709,1	699,5
6. Société de télédiffusion du Québec	66 581,2	-	-	66 581,2	60 443,8

Suite à la page 72

Ce programme vise à soutenir les activités suivantes : assurer un soutien à la culture et aux communications en accordant de l'aide financière aux divers intervenants et partenaires, organismes, institutions, municipalités ou entreprises; promouvoir et conserver l'art québécois et international, l'histoire et les composantes de la société et assurer une présence du Québec dans les réseaux internationaux des musées; mettre à la disposition des artistes et des promoteurs des équipements majeurs de diffusion de spectacles; favoriser le développement des entreprises culturelles et de communications; assurer la reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs et encadrer les relations de travail dans les domaines concernés; offrir une programmation de télévision éducative et culturelle; soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, le perfectionnement, l'expérimentation et la production artistique et en favoriser le rayonnement; offrir un accès démocratique à la culture et au savoir en concertation avec les bibliothèques et les institutions documentaires québécoises, de même que favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine archivistique; il vise aussi à favoriser l'enseignement des arts d'interprétation par l'intermédiaire du réseau des conservatoires.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
(000 \$)							
Transfert	157 620,5	69 507,0	19 928,4	61 946,0	709,1	66 581,2	376 292,2
Créances douteuses et autres	-	-	-	396,5	-	-	396,5
	157 620,5	69 507,0	19 928,4	62 342,5	709,1	66 581,2	376 688,7

Programme 2 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
				(000 \$)	
7. Conseil des arts et des lettres du Québec	89 064,8	-	-	89 064,8	81 395,7
8. Bibliothèque et Archives nationales du Québec	79 020,3	-	-	79 020,3	79 285,8
9. Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	23 473,7	-	-	23 473,7	21 833,1
	568 247,5	-	-	568 247,5	548 098,9
Crédit à voter				568 247,5	548 098,9

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	Éléments			2008-2009	2007-2008	
		7	8	9			
			(000 \$)				
Transfert	376 292,2	89 064,8	79 020,3	23 473,7	567 851,0	547 702,4	
Créances douteuses et autres	396,5	-	-	-	396,5	396,5	
	376 688,7	89 064,8	79 020,3	23 473,7	568 247,5	548 098,9	

Programme 3

Charte de la langue française

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Coordination de la politique linguistique	1 419,3	6,0		5,0	1 418,3	1 338,3
2. Office québécois de la langue française	18 622,2	215,0		190,0	18 597,2	18 577,2
3. Conseil supérieur de la langue française	1 519,9	14,0		9,0	1 514,9	1 514,9
4. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités de promotion de la langue française*	1 540,0	-		-	1 540,0	1 540,0
	23 101,4	235,0		204,0	23 070,4	22 970,4
Crédit à voter					23 070,4	22 970,4

Ce programme vise à assurer la diffusion, le développement, la qualité, le respect et la promotion du français dans tous les secteurs d'activité. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et des activités gouvernementales en matière linguistique.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2008-2009	2007-2008
			3	4		
(000 \$)						
Rémunération	764,9	14 230,4	920,2	-	15 915,5	15 915,5
Fonctionnement	355,8	4 163,0	584,7	1 540,0	6 643,5	6 543,5
Transfert	298,6	228,8	15,0	-	542,4	542,4
	1 419,3	18 622,2	1 519,9	1 540,0	23 101,4	23 001,4
Budget d'investissements						
Immobilisations	5,0	190,0	9,0	-	204,0	204,0
	5,0	190,0	9,0	-	204,0	204,0
Effectif total (en ETC)	9	244	16	-	269	274

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 3 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 4

Condition féminine

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Conseil du statut de la femme	4 437,3	8,0	25,0	4 454,3	4 379,3
2. Secrétariat à la condition féminine	6 714,3	-	10,0	6 724,3	6 331,2
	<u>11 151,6</u>	<u>8,0</u>	<u>35,0</u>	11 178,6	<u>10 710,5</u>
Crédit à voter				11 178,6	10 710,5

Ce programme vise à promouvoir l'égalité et le respect des droits et du statut des femmes. Il vise également à assurer la coordination et le développement des politiques et activités gouvernementales en matière de condition féminine.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2008-2009	2007-2008
	1	2		
(000 \$)				
Rémunération	3 360,1	1 191,2	4 551,3	4 526,8
Fonctionnement	1 077,2	2 723,1	3 800,3	3 366,7
Transfert	-	2 800,0	2 800,0	2 800,0
	<u>4 437,3</u>	<u>6 714,3</u>	11 151,6	<u>10 693,5</u>
Budget d'investissements				
Immobilisations	25,0	10,0	35,0	25,0
	<u>25,0</u>	<u>10,0</u>	35,0	<u>25,0</u>
Effectif total (en ETC)	63	19	82	84

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 2 - Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État		
Aide au fonctionnement	46 040,6	45 040,6
Aide aux immobilisations	80 267,2	82 529,0
Aide aux initiatives de partenariat	12 920,7	12 093,2
Aide aux projets	13 009,8	11 009,8
Autres interventions particulières en culture et en communications	5 382,2	5 342,2
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - fonctionnement	78 016,0	78 281,5
Bibliothèque et Archives nationales du Québec - programmes d'aide	1 004,3	1 004,3
Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs	709,1	699,5
Conseil des arts et des lettres du Québec - fonctionnement	5 889,6	5 785,8
Conseil des arts et des lettres du Québec - programmes d'aide	83 175,2	75 609,9
Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	23 473,7	21 833,1
Musée d'Art contemporain de Montréal	10 475,7	10 227,8
Musée de la Civilisation	24 720,1	24 440,0
Musée des beaux-arts de Montréal	18 720,9	18 636,7
Musée national des beaux-arts du Québec	15 590,3	15 153,8
Société de développement des entreprises culturelles - fonctionnement	6 209,2	5 711,1
Société de développement des entreprises culturelles - programmes d'aide	55 736,8	53 941,8
Société de la Place des Arts de Montréal	13 885,4	15 056,2
Société de télédiffusion du Québec	66 581,2	60 443,8
Société du Grand Théâtre de Québec	6 043,0	4 862,3
Total du programme 2	567 851,0	547 702,4
Programme 3 - Charte de la langue française		
Promotion et diffusion de la langue française	527,4	527,4
Autres crédits de transfert	15,0	15,0
Total du programme 3	542,4	542,4
Programme 4 - Condition féminine		
Égalité entre les femmes et les hommes dans la gouvernance	1 200,0	1 200,0
Programme « À égalité pour décider »	1 000,0	1 000,0
Tables de concertation en matière de condition féminine	360,0	360,0
Autres crédits de transfert	240,0	240,0
Total du programme 4	2 800,0	2 800,0
Total du portefeuille	571 193,4	551 044,8

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaires**

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	47 846,3	46 138,1
Entreprises et organismes d'État	252 420,9	243 962,2
Institutions d'enseignement	2 116,9	2 113,6
Municipalités	61 201,3	61 053,9
Organismes à but non lucratif	194 118,4	185 675,9
Personnes	13 489,6	12 101,1
Total du portefeuille	571 193,4	551 044,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	122 415,4	120 521,8
Fonctionnement	66 416,7	65 128,3
Capital	86 404,0	86 852,4
Intérêt	60 931,7	57 519,6
Support	235 025,6	221 022,7
Total du portefeuille	571 193,4	551 044,8

Développement durable, Environnement et Parcs

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Protection de l'environnement et gestion des parcs	195 479,5	10 369,3	26 167,2	211 277,4	206 517,0
2. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 454,9	35,7	50,0	5 469,2	5 546,2
	200 934,4	10 405,0	26 217,2	216 746,6	212 063,2
Moins :					
Crédits permanents				34,6	34,6
Crédits reportés				-	2 109,3
Crédits à voter				216 712,0	209 919,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	102 966,0	101 272,2
Fonctionnement	56 978,6	55 199,0
Transfert	40 964,8	39 970,1
Créances douteuses et autres	25,0	25,0
Total	200 934,4	196 466,3
Budget d'investissements		
Immobilisations	26 217,2	24 767,2
Total	26 217,2	24 767,2
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	1 752	1 782
Effectif total	1 752	1 782

Programme 1

Protection de l'environnement et gestion des parcs

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Politiques environnementales	18 886,5	-	2 562,5	21 449,0	21 152,5
2. Développement durable, gestion des parcs, évaluations et suivi de l'environnement	62 091,2	-	2 223,6	64 314,8	61 214,8
3. Analyse et expertise régionales	28 849,5	-	3 698,9	32 548,4	32 593,5
4. Centre de contrôle environnemental du Québec	17 461,7	-	1 263,0	18 724,7	17 387,1
5. Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec	4 533,6	-	725,0	5 258,6	4 397,0
6. Centre d'expertise hydrique du Québec	10 861,4	-	11 976,7	22 838,1	22 769,6

Suite à la page **79**

Ce programme vise à assurer, dans une perspective de développement durable, la protection de l'environnement par l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques et de programmes ayant comme objectifs la prévention, la réduction ou la suppression de la contamination de l'eau, du sol et de l'air, la restauration des sites et la protection des milieux et des ressources. Il permet également d'assumer la gestion des parcs à des fins de conservation, d'éducation ou de pratiques récréatives dans la perspective de développement durable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	11 835,7	13 899,0	16 922,0	16 013,5	4 256,9	8 471,8	71 398,9
Fonctionnement	1 748,6	23 974,7	770,9	1 448,2	276,7	2 344,6	30 563,7
Transfert	5 302,2	24 217,5	11 156,6	-	-	45,0	40 721,3
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	-	-	-
	<u>18 886,5</u>	<u>62 091,2</u>	<u>28 849,5</u>	<u>17 461,7</u>	<u>4 533,6</u>	<u>10 861,4</u>	<u>142 683,9</u>
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 562,5	2 223,6	3 698,9	1 263,0	725,0	11 976,7	22 449,7
	<u>2 562,5</u>	<u>2 223,6</u>	<u>3 698,9</u>	<u>1 263,0</u>	<u>725,0</u>	<u>11 976,7</u>	<u>22 449,7</u>
Effectif total (en ETC)	205	246	308	381	103	190	1 433

Programme 1 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
				(000 \$)	
7. Direction	7 708,4	-	155,3	7 863,7	7 783,8
8. Services à la gestion	45 087,2	10 369,3	3 562,2	38 280,1	39 218,7
	195 479,5	10 369,3	26 167,2	211 277,4	206 517,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 7				9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 8				25,0	25,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	1 944,9
Crédit à voter*				211 242,8	204 537,5

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2008-2009	2007-2008
Rémunération	71 398,9	6 232,0	20 967,6	98 598,5	97 161,3
Fonctionnement	30 563,7	1 232,9	24 094,6	55 891,2	53 772,7
Transfert	40 721,3	243,5	-	40 964,8	39 970,1
Créances douteuses et autres	-	-	25,0	25,0	25,0
	142 683,9	7 708,4	45 087,2	195 479,5	190 929,1
Budget d'investissements					
Immobilisations	22 449,7	155,3	3 562,2	26 167,2	24 717,2
	22 449,7	155,3	3 562,2	26 167,2	24 717,2
Effectif total (en ETC)	1 433	87	167	1 687	1 717

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3, 4, 7 et 8 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits des éléments 5 et 6 peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à l'élément 5, en excluant la partie « Investissements », et de 600 000 \$ à l'élément 6, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements », afin de donner suite à deux ententes de gestion intervenues entre la ministre responsable et le Conseil du trésor.

Programme 2

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	5 454,9	35,7	50,0	5 469,2	5 546,2
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	164,4
Crédit à voter				5 469,2	5 381,8

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement intervient principalement dans le cadre du processus d'examen et d'évaluation des impacts des projets de développement sur l'environnement par la tenue de séances de consultation et d'information de la population.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	4 367,5		4 367,5	4 110,9
Fonctionnement	1 087,4		1 087,4	1 426,3
	5 454,9		5 454,9	5 537,2
Budget d'investissements				
Immobilisations	50,0		50,0	50,0
	50,0		50,0	50,0
Effectif total (en ETC)	65		65	65

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	185 110,2	181 799,8
Moins : Revenus associés au crédit au net	3 750,0	3 750,0
Crédit au net	181 360,2	178 049,8

Ce crédit au net vise des activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, du Centre d'expertise hydrique du Québec et de la Protection de l'environnement et gestion des parcs.

- Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec dont la mission est de garantir la disponibilité, la qualité et la continuité de l'expertise et de l'information analytique pour les besoins de protection de l'environnement et de conservation des ressources. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification des services d'accréditation et d'agrément dans le cadre de l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et de ses règlements.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 350 000 \$.

- Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ)

Ce crédit au net concerne, en partie, les activités du Centre d'expertise hydrique du Québec dont la mission est de gérer le régime hydrique du Québec avec une préoccupation de sécurité, d'équité et de développement durable. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des activités d'émission des droits et autorisations en matière de sécurité des barrages, des activités de vente et de location de lots de grève et des produits et services reliés à la gestion, à la régularisation des barrages publics et à la gestion des données hydrométriques.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus du Centre d'expertise hydrique du Québec donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 2 000 000 \$.

- Protection de l'environnement et gestion des parcs

Ce crédit au net concerne les activités réalisées par le Ministère dans le cadre de sa mission qui est notamment d'assurer la protection de l'environnement et des écosystèmes naturels. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification d'activités et/ou de projets menant à la délivrance d'approbation, d'autorisation et d'accréditation ainsi qu'à la perception de droits découlant des lois et règlements dont l'application relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (excluant les revenus associés aux crédits au net votés pour le CEAEQ et le CEHQ de même que les revenus perçus en application d'un arrêté ministériel pris en vertu de l'article 31.0.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement).

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus concernés donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 1 400 000 \$.

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Protection de l'environnement et gestion des parcs		
Assainissement de l'air	1 759,4	1 759,4
Programme ClimatSol	2 000,0	2 000,0
Programme de conservation du patrimoine naturel en milieu privé	1 730,0	1 425,0
Programme de réhabilitation des terrains contaminés	9 156,6	9 102,9
Programme national pour le développement d'un réseau privé d'aires protégées	2 096,0	2 125,0
Programmes d'interactions communautaires sur le Saint-Laurent	300,0	300,0
Société des établissements de plein air du Québec	9 362,0	9 362,0
Société des parcs de sciences naturelles du Québec	10 605,4	10 605,4
Soutien à la gestion environnementale en milieu agricole	116,0	116,0
Soutien à la lutte contre les algues bleu-vert	1 000,0	-
Soutien aux organismes de bassin versant	1 779,5	1 779,5
Autres crédits de transfert	1 059,9	1 394,9
Total du programme 1	40 964,8	39 970,1
Total du portefeuille	40 964,8	39 970,1

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	9 362,0	9 362,0
Municipalités	13 046,0	12 992,3
Organismes à but non lucratif	18 556,8	17 615,8
Total du portefeuille	40 964,8	39 970,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Capital	19 001,2	19 075,2
Intérêt	7 782,6	7 683,9
Support	14 181,0	13 211,0
Total du portefeuille	40 964,8	39 970,1

Développement économique, Innovation et Exportation

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
				(000 \$)		
1. Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation	605 679,0	2 550,1		14 170,0	617 298,9	593 212,8
2. Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation	184 712,1	-		-	184 712,1	178 537,1
	<u>790 391,1</u>	<u>2 550,1</u>		<u>14 170,0</u>	802 011,0	<u>771 749,9</u>
Moins :						
Crédits permanents					3 317,1	3 317,1
Crédits reportés					-	2 879,9
Crédits à voter					798 693,9	<u>765 552,9</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)
Rémunération	57 192,6	58 692,6
Fonctionnement	42 433,1	37 968,5
Transfert	597 657,9	552 201,4
Créances douteuses et autres	93 107,5	109 267,5
Total	790 391,1	758 130,0
Budget d'investissements		
Immobilisations	3 000,0	5 275,0
Prêts, placements, avances et autres	11 170,0	11 170,0
Total	14 170,0	16 445,0
Effectif		(en ETC)
Effectif des programmes	877	901
Effectif total	877	901

Programme 1 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
7. Investissement Québec	100 650,0	-	-	-	100 650,0	89 698,0
8. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets visant à accroître les investissements dans le cadre du programme FAIRE*	39 200,0	-	-	-	39 200,0	47 320,0
9. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour appuyer la réalisation de projets stratégiques d'investissements*	65 000,0	-	-	-	65 000,0	65 000,0
10. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de développement économique local et régional*	100,0	-	-	-	100,0	100,0
	605 679,0	2 550,1	14 170,0		617 298,9	593 212,8
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1						
					9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 5						
					3 307,5	3 307,5
Crédits reportés						
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)						
					-	2 879,9
Crédit à voter					613 981,8	587 015,8

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	Éléments				2008-2009	2007-2008
		7	8	9	10		
(000 \$)							
Rémunération	56 018,6	-	-	-	-	56 018,6	57 518,6
Fonctionnement	41 597,6	-	-	-	-	41 597,6	37 133,0
Transfert	299 805,3	33 850,0	39 200,0	42 000,0	100,0	414 955,3	375 673,8
Créances douteuses et autres	3 307,5	66 800,0	-	23 000,0	-	93 107,5	109 267,5
	400 729,0	100 650,0	39 200,0	65 000,0	100,0	605 679,0	579 592,9
Budget d'investissements							
Immobilisations	3 000,0	-	-	-	-	3 000,0	5 275,0
Prêts, placements, avances et autres	11 170,0	-	-	-	-	11 170,0	11 170,0
	14 170,0	-	-	-	-	14 170,0	16 445,0
Effectif total (en ETC)	858	-	-	-	-	858	882

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert », « Créances douteuses et autres » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Fonds de recherche en santé du Québec	75 200,0	-	-	75 200,0	74 025,0
2. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	48 832,9	-	-	48 832,9	46 232,9
3. Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	49 419,7	-	-	49 419,7	47 019,7
4. Centre de recherche industrielle du Québec	9 250,0	-	-	9 250,0	9 250,0
5. Conseil de la science et de la technologie	2 009,5	-	-	2 009,5	2 009,5
	<u>184 712,1</u>	-	-	184 712,1	<u>178 537,1</u>
Crédit à voter				184 712,1	178 537,1

Ce programme vise principalement le financement des fonds subventionnaires dont la mission est de promouvoir et d'appuyer le financement de la recherche, la formation de chercheurs et la diffusion de la connaissance. De plus, il est constitué des enveloppes affectées au Conseil de la science et de la technologie et au Centre de recherche industrielle du Québec pour soutenir son offre de services spécialisés en matière de recherche industrielle et d'innovation auprès des entreprises.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2008-2009	2007-2008
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	-	-	-	-	1 174,0	1 174,0	1 174,0
Fonctionnement	-	-	-	-	835,5	835,5	835,5
Transfert	75 200,0	48 832,9	49 419,7	9 250,0	-	182 702,6	176 527,6
	<u>75 200,0</u>	<u>48 832,9</u>	<u>49 419,7</u>	<u>9 250,0</u>	<u>2 009,5</u>	184 712,1	<u>178 537,1</u>
Effectif total (en ETC)	-	-	-	-	19	19	19

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de l'élément 5 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de cet élément sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance ou par des virements en provenance des autres éléments du même programme.

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Soutien technique et financier au développement économique, à la recherche, à l'innovation et à l'exportation		
Aide aux entreprises	32 206,6	25 739,6
Appui aux projets stratégiques d'investissement	42 000,0	30 000,0
Fonds pour l'accroissement de l'investissement privé et la relance de l'emploi	39 200,0	47 320,0
Investissement Québec - aide à certains projets industriels d'intérêt économique	33 850,0	18 738,0
Mesures de soutien à la recherche - autres	82 287,6	69 818,4
Soutien à la relève et à la promotion de la culture scientifique	5 746,5	5 746,5
Soutien à la valorisation des résultats de la recherche	46 607,9	42 017,9
Soutien à l'entrepreneuriat	17 580,0	15 380,0
Soutien à l'investissement et au développement des créneaux d'excellence	43 380,0	43 580,0
Soutien aux centres locaux de développement	54 007,5	49 936,5
Soutien aux partenariats et aux filières industrielles	12 602,0	10 602,0
Autres crédits de transfert	5 487,2	16 794,9
Total du programme 1	414 955,3	375 673,8
Programme 2 - Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation		
Centre de recherche industrielle du Québec	9 250,0	9 250,0
Fonds de la recherche en santé du Québec	75 200,0	74 025,0
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies	49 419,7	47 019,7
Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture	48 832,9	46 232,9
Total du programme 2	182 702,6	176 527,6
Total du portefeuille	597 657,9	552 201,4

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	182 119,0	163 608,6
Entreprises et organismes d'État	21 779,8	21 779,8
Établissements de santé et de services sociaux	62 334,9	61 663,5
Institutions d'enseignement	88 989,8	84 252,4
Municipalités	14 585,0	13 150,0
Organismes à but non lucratif	198 340,5	179 579,4
Personnes	29 508,9	28 167,7
Total du portefeuille	597 657,9	552 201,4

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégories de dépenses**

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	8 515,6	8 515,6
Fonctionnement	13 284,2	13 284,2
Capital	8 206,0	13 206,0
Intérêt	18 104,1	17 130,0
Support	549 548,0	500 065,6
Total du portefeuille	597 657,9	552 201,4

Éducation, Loisir et Sport

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Administration et consultation	138 602,8	6 347,9	26 315,3	158 570,2	161 625,4
2. Formation en tourisme et hôtellerie	22 492,8	-	-	22 492,8	21 837,7
3. Aide financière aux études	438 476,1	10 083,3	140 438,4	568 831,2	537 848,2
4. Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	7 984 233,8	-	84 200,0	8 068 433,8	7 729 352,7
5. Enseignement supérieur	4 560 449,8	-	41 419,4	4 601 869,2	4 248 916,4
6. Développement du loisir et du sport	63 545,3	-	-	63 545,3	62 510,3
7. Régimes de retraite	776 165,6	-	-	776 165,6	773 123,4
	<u>13 983 966,2</u>	<u>16 431,2</u>	<u>292 373,1</u>	<u>14 259 908,1</u>	<u>13 535 214,1</u>
Moins :					
Crédits permanents				782 175,2	784 133,0
Crédits reportés				-	4 225,7
Crédits à voter				<u>13 477 732,9</u>	<u>12 746 855,4</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	98 065,6	96 022,6
Fonctionnement	69 225,9	71 790,7
Transfert	13 810 674,7	13 203 792,4
Créances douteuses et autres	6 000,0	11 000,0
Total	<u>13 983 966,2</u>	<u>13 382 605,7</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	28 153,7	30 997,5
Prêts, placements, avances et autres	264 219,4	138 600,0
Total	<u>292 373,1</u>	<u>169 597,5</u>
Effectif (en ETC)		
Effectif des programmes	1 384	1 411
Effectif total	<u>1 384</u>	<u>1 411</u>

Programme 1 Administration et consultation

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Direction	11 266,2	212,8	76,0	11 129,4	11 251,1
2. Information, communication et administration	63 325,1	5 673,3	25 523,0	83 174,8	84 950,9
3. Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	34 801,9	261,2	423,3	34 964,0	35 720,6
4. Administration de l'enseignement supérieur	9 629,1	62,0	63,0	9 630,1	9 557,5
5. Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	9 097,6	63,1	75,0	9 109,5	9 097,9
6. Conseil supérieur de l'éducation	2 559,0	13,3	20,0	2 565,7	2 511,8

Suite à la page 91

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	6 547,5	28 262,5	26 638,6	8 311,7	7 189,2	1 943,2	78 892,7
Fonctionnement	2 344,8	35 062,6	8 163,3	1 317,4	1 908,4	615,8	49 412,3
Transfert	2 373,9	-	-	-	-	-	2 373,9
	11 266,2	63 325,1	34 801,9	9 629,1	9 097,6	2 559,0	130 678,9
Budget d'investissements							
Immobilisations	76,0	25 523,0	423,3	63,0	75,0	20,0	26 180,3
	76,0	25 523,0	423,3	63,0	75,0	20,0	26 180,3
Effectif total (en ETC)	80	331	428	145	113	30	1 127

Programme 1 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
7. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 344,1	16,3	20,0	2 347,8	2 280,1
8. Administration du loisir et du sport	5 579,8	45,9	115,0	5 648,9	6 255,5
	<u>138 602,8</u>	<u>6 347,9</u>	<u>26 315,3</u>	<u>158 570,2</u>	<u>161 625,4</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	3 585,3
Crédit à voter				<u>158 560,6</u>	<u>158 030,5</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments 8	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Rémunération	78 892,7	1 889,6	3 305,5	84 087,8	82 319,3
Fonctionnement	49 412,3	454,5	2 074,3	51 941,1	53 875,2
Transfert	2 373,9	-	200,0	2 573,9	2 573,9
	<u>130 678,9</u>	<u>2 344,1</u>	<u>5 579,8</u>	<u>138 602,8</u>	<u>138 768,4</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	26 180,3	20,0	115,0	26 315,3	29 572,5
	<u>26 180,3</u>	<u>20,0</u>	<u>115,0</u>	<u>26 315,3</u>	<u>29 572,5</u>
Effectif total (en ETC)	1 127	25	55	1 207	1 231

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Formation en tourisme et hôtellerie

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	22 492,8	-	-	22 492,8	21 837,7
Crédit à voter				22 492,8	21 837,7

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
(000 \$)				
Transfert	22 492,8		22 492,8	21 837,7
	22 492,8		22 492,8	21 837,7

Programme 4

Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Commissions scolaires	6 381 874,0	-	-	6 381 874,0	6 170 640,7
2. Commissions scolaires à statut particulier	227 381,6	-	-	227 381,6	220 942,8
3. Service de la dette des commissions scolaires*	616 299,2	-	84 200,0	700 499,2	600 721,1
4. Enseignement privé	444 067,4	-	-	444 067,4	432 638,9
5. Soutien à des partenaires en éducation	48 526,8	-	-	48 526,8	42 304,3

Suite à la page 95

Ce programme vise à rendre accessible aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

* Le budget d'investissements inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord à la suite de la réforme comptable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
(000 \$)						
Transfert	6 381 874,0	227 381,6	616 299,2	444 067,4	48 526,8	7 718 149,0
	<u>6 381 874,0</u>	<u>227 381,6</u>	<u>616 299,2</u>	<u>444 067,4</u>	<u>48 526,8</u>	<u>7 718 149,0</u>
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres	-	-	84 200,0	-	-	84 200,0
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>84 200,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>84 200,0</u>

Programme 4 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
6. Aide au transport scolaire	266 084,8	-	-	266 084,8	262 104,9
	<u>7 984 233,8</u>	-	84 200,0	8 068 433,8	<u>7 729 352,7</u>
Crédit à voter				8 068 433,8	7 729 352,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Transfert	7 718 149,0	266 084,8		7 984 233,8	7 729 352,7
	<u>7 718 149,0</u>	<u>266 084,8</u>		7 984 233,8	<u>7 729 352,7</u>
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	84 200,0	-		84 200,0	-
	<u>84 200,0</u>	-		84 200,0	-

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 3 de ce programme peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément.

Programme 5

Enseignement supérieur

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Cégeps	1 494 973,3	-	-	1 494 973,3	1 375 859,9
2. Universités*	2 461 950,9	-	41 419,4	2 503 370,3	2 286 874,5
3. Enseignement privé au collégial	99 983,5	-	-	99 983,5	89 919,4
4. Service de la dette des cégeps	205 156,1	-	-	205 156,1	202 994,5
5. Service de la dette des universités	291 848,9	-	-	291 848,9	287 599,0

Suite à la page 97

Ce programme vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

* Le budget d'investissements inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subvention de fonctionnement liées à l'effectif étudiant à la suite de la réforme comptable.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
			(000 \$)			
Transfert	1 494 973,3	2 461 950,9	99 983,5	205 156,1	291 848,9	4 553 912,7
	1 494 973,3	2 461 950,9	99 983,5	205 156,1	291 848,9	4 553 912,7
Budget d'investissements						
Prêts, placements, avances et autres	-	41 419,4	-	-	-	41 419,4
	-	41 419,4	-	-	-	41 419,4

Programme 5 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
6. Soutien à des partenaires en éducation	6 537,1	-	-	6 537,1	5 669,1
	4 560 449,8	-	41 419,4	4 601 869,2	4 248 916,4
Crédit à voter				4 601 869,2	4 248 916,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Transfert	4 553 912,7	6 537,1		4 560 449,8	4 248 916,4
	4 553 912,7	6 537,1		4 560 449,8	4 248 916,4
Budget d'investissements					
Prêts, placements, avances et autres	41 419,4	-		41 419,4	-
	41 419,4	-		41 419,4	-

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert des éléments 4 et 5 de ce programme peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments.

Programme 6

Développement du loisir et du sport

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Promotion du loisir et de l'action bénévole	37 872,9	-	-	37 872,9	36 837,9
2. Promotion du sport et de la sécurité et recherche	25 672,4	-	-	25 672,4	25 672,4
	<u>63 545,3</u>	-	-	63 545,3	<u>62 510,3</u>
Crédit à voter				63 545,3	62 510,3

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2008-2009	2007-2008
	1	2		
(000 \$)				
Transfert	37 872,9	25 672,4	63 545,3	62 510,3
	<u>37 872,9</u>	<u>25 672,4</u>	63 545,3	<u>62 510,3</u>

Programme 7

Régimes de retraite

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
				(000 \$)		
1. Régime de retraite des enseignants	93 804,2	-	-	-	93 804,2	96 732,0
2. Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	603 953,2	-	-	-	603 953,2	598 619,0
3. Régime de retraite du personnel d'encadrement	78 408,2	-	-	-	78 408,2	77 772,4
	<u>776 165,6</u>	-	-	-	776 165,6	773 123,4
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11)						
Élément 1					93 804,2	96 732,0
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10)						
Élément 2					603 953,2	598 619,0
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1)						
Élément 3					78 408,2	77 772,4
Crédit à voter					-	-

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement aux régimes de retraite applicables au personnel des réseaux.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments			2008-2009	2007-2008
	1	2	3		
Transfert	93 804,2	603 953,2	78 408,2	776 165,6	773 123,4
	<u>93 804,2</u>	<u>603 953,2</u>	<u>78 408,2</u>	776 165,6	773 123,4

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration et consultation		
Autres crédits de transfert	2 573,9	2 573,9
Programme 2 - Formation en tourisme et hôtellerie		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	22 492,8	21 837,7
Programme 3 - Aide financière aux études		
Bourses consécutives aux prêts	311 736,9	275 819,6
Intérêts et remboursements aux banques	79 274,9	79 456,7
Autres crédits de transfert	10 201,7	10 201,7
Total du programme 3	401 213,5	365 478,0
Programme 4 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire		
Comités patronaux de négociation	11 580,0	9 380,0
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire public	6 609 255,6	6 391 583,5
Enseignement privé	444 067,4	432 638,9
Programme d'action communautaire	17 135,3	16 815,8
Service de la dette des commissions scolaires	616 299,2	600 721,1
Transport scolaire	266 084,8	262 104,9
Autres crédits de transfert	19 811,5	16 108,5
Total du programme 4	7 984 233,8	7 729 352,7
Programme 5 - Enseignement supérieur		
Cégeps	1 494 973,3	1 375 859,9
Enseignement privé au collégial	99 983,5	89 919,4
Service de la dette des cégeps	205 156,1	202 994,5
Service de la dette des universités	291 848,9	287 599,0
Universités	2 461 950,9	2 286 874,5
Autres crédits de transfert	6 537,1	5 669,1
Total du programme 5	4 560 449,8	4 248 916,4
Programme 6 - Développement du loisir et du sport		
Équipe Québec	6 000,0	6 000,0
Kino-Québec	2 575,0	2 575,0
Promotion du loisir	15 142,0	15 142,0
Promotion du sport	16 797,4	16 797,4
Soutien aux équipements de loisir	1 368,0	1 368,0
Soutien aux organismes multidisciplinaires	21 362,9	20 327,9
Autres crédits de transfert	300,0	300,0
Total du programme 6	63 545,3	62 510,3
Programme 7 - Régimes de retraite		
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	603 953,2	598 619,0
Régime de retraite des enseignants	93 804,2	96 732,0
Régime de retraite du personnel d'encadrement	78 408,2	77 772,4
Total du programme 7	776 165,6	773 123,4
Total du portefeuille	13 810 674,7	13 203 792,4

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaires**

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	22 492,8	21 837,7
Établissements de santé et de services sociaux	2 575,0	2 575,0
Institutions d'enseignement	13 270 560,3	12 708 194,1
Municipalités	1 368,0	1 368,0
Organismes à but non lucratif	106 465,1	98 339,6
Personnes	407 213,5	371 478,0
Total du portefeuille	13 810 674,7	13 203 792,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	10 249 581,5	9 932 581,0
Fonctionnement	1 622 303,3	1 399 956,2
Capital	590 188,4	561 487,8
Intérêt	561 488,1	570 494,9
Support	787 113,4	739 272,5
Total du portefeuille	13 810 674,7	13 203 792,4

Emploi et Solidarité sociale

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Mesures d'aide à l'emploi	913 704,7	-	-	913 704,7	775 998,3
2. Mesures d'aide financière	2 761 174,4	-	1 000,0	2 762 174,4	2 810 121,0
3. Administration	470 415,0	1 165,3	1 759,6	471 009,3	475 161,0
	<u>4 145 294,1</u>	<u>1 165,3</u>	<u>2 759,6</u>	4 146 888,4	<u>4 061 280,3</u>
Moins :					
Crédits permanents				5 509,6	5 509,6
Autres crédits déjà votés				279 000,0	279 000,0
Crédits à voter*				3 862 378,8	<u>3 776 770,7</u>

* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	315 074,8	309 534,8
Fonctionnement	140 937,1	140 937,1
Affectation à un fonds spécial	827 404,8	804 635,4
Transfert	2 856 377,4	2 799 078,7
Créances douteuses et autres	5 500,0	5 500,0
Total	4 145 294,1	<u>4 059 686,0</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	1 109,6	1 109,6
Prêts, placements, avances et autres	1 650,0	1 650,0
Total	2 759,6	<u>2 759,6</u>
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	5 782	5 937
Effectif des fonds spéciaux	95	97
Effectif total	5 877	<u>6 034</u>

Programme 1

Mesures d'aide à l'emploi

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Mesures d'aide à l'emploi	793 104,7	-	-	793 104,7	771 398,3
2. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets de création d'emplois pour étudiants*	4 600,0	-	-	4 600,0	4 600,0
3. Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la mise en oeuvre du Pacte pour l'emploi*	116 000,0	-	-	116 000,0	-
	913 704,7	-	-	913 704,7	775 998,3
Crédit à voter				913 704,7	775 998,3

Ce programme vise à pourvoir au financement des mesures d'aide à l'emploi. Emploi-Québec est le service public d'emploi du Québec responsable de l'information sur le marché du travail, du placement et des mesures actives d'emploi liées à la politique active du marché du travail aux niveaux national, régional, local et sectoriel. Il est également responsable de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. D-7.1) et de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'oeuvre (L.R.Q., c. F-5). Il favorise l'emploi d'été des étudiants dans la fonction publique du Québec. De plus, ce programme privilégie la mobilisation et l'engagement réciproque de l'ensemble des acteurs concernés par le fonctionnement du marché du travail par le biais du Pacte pour l'emploi.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments 3	2008-2009	2007-2008
			(000 \$)		
Rémunération	-	4 600,0	9 000,0	13 600,0	4 600,0
Affectation à un fonds spécial	793 104,7	-	-	793 104,7	771 398,3
Transfert	-	-	107 000,0	107 000,0	-
	793 104,7	4 600,0	116 000,0	913 704,7	775 998,3

Programme 3 Administration

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Direction	13 940,0	-	-	-	13 940,0	13 940,0
2. Services à la gestion	159 623,8	1 165,3	-	1 109,6	159 568,1	161 712,6
3. Centre de recouvrement	8 679,6	-	-	650,0	9 329,6	9 329,6
4. Affaires gouvernementales et relations avec les citoyens	20 472,6	-	-	-	20 472,6	21 164,3
5. Administration des mesures d'aide à l'emploi et d'aide financière	261 493,4	-	-	-	261 493,4	262 808,9

Suite à la page 107

Ce programme vise l'administration des mesures d'aide à l'emploi, de la Commission des partenaires du marché du travail, des mesures d'aide financière, du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que le développement des politiques d'emploi, de sécurité du revenu et d'assurance parentale. Il vise également à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières essentielles à la gestion des programmes. De plus, il permet de verser au Tribunal administratif du Québec les sommes requises pour soutenir les causes reliées au Ministère. Également, ce programme vise à pourvoir au financement des activités de planification et de coordination ministérielles et de services aux citoyennes et citoyens. Il contribue au financement du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					Sous- total
	1	2	3	4	5	
(000 \$)						
Rémunération	11 293,5	38 080,2	6 789,0	9 812,4	229 945,5	295 920,6
Fonctionnement	2 146,5	101 642,2	1 890,6	3 103,5	31 527,9	140 310,7
Affectation à un fonds spécial	-	19 901,4	-	-	-	19 901,4
Transfert	500,0	-	-	7 556,7	20,0	8 076,7
	13 940,0	159 623,8	8 679,6	20 472,6	261 493,4	464 209,4
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	1 109,6	-	-	-	1 109,6
Prêts, placements, avances et autres	-	-	650,0	-	-	650,0
	-	1 109,6	650,0	-	-	1 759,6
Effectif total (en ETC)	228	680	239	212	4 318	5 677

Programme 3 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
6. Politiques	6 205,6	-	-	6 205,6	6 205,6
	470 415,0	1 165,3	1 759,6	471 009,3	475 161,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédit à voter*				470 999,7	475 151,4

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous-total		Éléments	2008-2009	2007-2008
	6	6			
(000 \$)					
Rémunération	295 920,6	5 554,2		301 474,8	304 934,8
Fonctionnement	140 310,7	626,4		140 937,1	140 937,1
Affectation à un fonds spécial	19 901,4	-		19 901,4	19 901,4
Transfert	8 076,7	25,0		8 101,7	8 793,4
	464 209,4	6 205,6		470 415,0	474 566,7
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 109,6	-		1 109,6	1 109,6
Prêts, placements, avances et autres	650,0	-		650,0	650,0
	1 759,6	-		1 759,6	1 759,6
Effectif total (en ETC)	5 677	105		5 782	5 937

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 4, 5 et 6 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, le solde non utilisé des crédits de l'élément 3 peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$, en excluant la partie « Investissements », afin de donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 3 - Administration		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	469 249,7	473 401,4
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 000,0	1 000,0
Crédit au net	468 249,7	472 401,4

Ce crédit au net, qui vise à donner suite à une entente de gestion intervenue entre le ministre responsable et le Conseil du trésor, concerne les activités du Centre de recouvrement dont la mission est de recouvrer les comptes à recevoir du Ministère en matière de sécurité du revenu. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent du recouvrement des sommes dues par les garants défaillants et de la récupération des créances radiées ainsi que des frais de recouvrement réclamés des débiteurs au titre de l'application de mesures légales.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 1 000 000 \$ et 4 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 35 % des revenus qui excèdent 4 000 000 \$.

Crédits à voter pour des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010

	2009-2010
	(000 \$)
Budget de dépenses	
Programme 2 - Mesures d'aide financière	
Élément 1 - Aide aux personnes et aux familles	
Transfert	275 000,0
Élément 3 - Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	
Transfert	4 000,0
Total du programme	<u>279 000,0</u>
Total du portefeuille	<u>279 000,0</u>

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2009, de prestations imputables à l'exercice financier 2009-2010.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Fonds de développement du marché du travail	793 104,7	771 398,3
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Fonds d'aide à l'action communautaire autonome	7 079,7	7 079,7
Fonds québécois d'initiatives sociales	7 319,0	6 256,0
Total du programme 2	14 398,7	13 335,7
Programme 3 - Administration		
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	-	-
Fonds des technologies de l'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	19 901,4	19 901,4
Total du programme 3	19 901,4	19 901,4
Total du portefeuille	827 404,8	804 635,4
Effectif total (en ETC)	95	97

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Fonctionnement	310,1	310,1
Capital	17 601,4	17 601,4
Intérêt	2 000,0	2 000,0
Support	807 493,3	784 723,9
Total du portefeuille	827 404,8	804 635,4

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Mesures d'aide à l'emploi		
Pacte pour l'emploi	107 000,0	-
Programme 2 - Mesures d'aide financière		
Action communautaire	2 750,3	2 396,3
Aide aux personnes et aux familles	2 714 179,0	2 765 635,9
Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris	23 240,4	21 245,1
Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires	1 106,0	1 008,0
Total du programme 2	2 741 275,7	2 790 285,3
Programme 3 - Administration		
Tribunal administratif du Québec	7 556,7	8 248,4
Autres crédits de transfert	545,0	545,0
Total du programme 3	8 101,7	8 793,4
Total du portefeuille	2 856 377,4	2 799 078,7

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	35 619,0	8 664,0
Entreprises et organismes d'État	9 588,5	10 280,2
Organismes à but non lucratif	16 706,3	14 829,3
Personnes	2 794 463,6	2 765 305,2
Total du portefeuille	2 856 377,4	2 799 078,7

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	6 865,8	6 865,8
Fonctionnement	2 217,8	2 909,5
Capital	254,9	254,9
Intérêt	250,0	250,0
Support	2 846 788,9	2 788 798,5
Total du portefeuille	2 856 377,4	2 799 078,7

Famille et Aînés

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Planification, recherche et administration	26 818,7	1 498,9	26 470,1	51 789,9	30 747,2
2. Mesures d'aide à la famille	1 866 164,5	-	1 054,4	1 867 218,9	1 762 494,6
3. Condition des aînés	9 303,5	-	-	9 303,5	9 348,0
4. Curateur public	39 260,3	2 000,0	9 600,0	46 860,3	45 098,2
	<u>1 941 547,0</u>	<u>3 498,9</u>	<u>37 124,5</u>	1 975 172,6	1 847 688,0
Moins :					
Crédits permanents				609,6	1 109,6
Crédits reportés				-	1 078,6
Autres crédits déjà votés				170 000,0	170 000,0
Crédits à voter*				1 804 563,0	1 675 499,8

* Le crédit à voter pour le programme 2 inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	59 094,9	57 576,8
Fonctionnement	23 177,1	22 206,4
Transfert	1 858 475,0	1 747 875,0
Créances douteuses et autres	800,0	2 203,4
Total	1 941 547,0	1 829 861,6
Budget d'investissements		
Immobilisations	36 122,5	16 544,7
Prêts, placements, avances et autres	1 002,0	5 002,0
Total	37 124,5	21 546,7
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	1 026	1 043
Effectif total	1 026	1 043

Programme 1 Planification, recherche et administration

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Planification, recherche et administration	26 818,7	1 498,9	26 470,1	51 789,9	30 747,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1					
				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)					
				-	598,5
Crédit à voter				51 780,3	30 139,1

Ce programme vise à assurer, d'une part, la réalisation de recherches, l'élaboration et l'évaluation de politiques favorables à l'épanouissement des familles et des enfants en concertation avec les ministères et organismes gouvernementaux. De plus, ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les activités administratives essentielles à la gestion des programmes.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
(000 \$)				
Rémunération	11 978,5		11 978,5	11 978,5
Fonctionnement	10 953,6		10 953,6	10 100,2
Transfert	3 886,6		3 886,6	3 496,5
	<u>26 818,7</u>		26 818,7	<u>25 575,2</u>
Budget d'investissements				
Immobilisations	26 468,1		26 468,1	6 890,3
Prêts, placements, avances et autres	2,0		2,0	2,0
	<u>26 470,1</u>		26 470,1	<u>6 892,3</u>
Effectif total (en ETC)	163		163	169

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Mesures d'aide à la famille

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Gestion des services à la famille	21 567,1	-	52,4	21 619,5	21 576,2
2. Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	1 715 816,0	-	1 000,0	1 716 816,0	1 630 419,5
3. Service de la dette des centres de la petite enfance	27 411,4	-	-	27 411,4	13 560,1
4. Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	51 400,0	-	-	51 400,0	48 100,0
5. Soutien aux enfants	32 833,6	-	-	32 833,6	33 383,6
6. Organismes communautaires	15 980,6	-	-	15 980,6	14 196,6

Suite à la page 116

Ce programme assure le financement de la gestion des services à la famille et à l'enfance. Il permet de développer et de favoriser l'accès à des services de garde éducatifs de qualité tout en assurant leur soutien financier. En outre, il a comme objectif de pourvoir au financement du service de la dette des centres de la petite enfance ainsi que du Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance. Il permet le financement de l'administration des prestations du soutien aux enfants, le financement d'organismes communautaires et il assure le fonctionnement du Conseil de la famille et de l'enfance.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments						Sous- total
	1	2	3	4	5	6	
(000 \$)							
Rémunération	13 878,9	-	-	-	-	-	13 878,9
Fonctionnement	1 024,6	-	-	-	-	-	1 024,6
Transfert	6 663,6	1 715 616,0	27 411,4	51 400,0	32 333,6	15 980,6	1 849 405,2
Créances douteuses et autres	-	200,0	-	-	500,0	-	700,0
	21 567,1	1 715 816,0	27 411,4	51 400,0	32 833,6	15 980,6	1 865 008,7
Budget d'investissements							
Immobilisations	52,4	-	-	-	-	-	52,4
Prêts, placements, avances et autres	-	1 000,0	-	-	-	-	1 000,0
	52,4	1 000,0	-	-	-	-	1 052,4
Effectif total (en ETC)	261	-	-	-	-	-	261

Programme 2 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
7. Conseil de la famille et de l'enfance	1 155,8	-	2,0	1 157,8	1 258,6
	1 866 164,5	-	1 054,4	1 867 218,9	1 762 494,6
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 2				-	100,0
Élément 5				500,0	1 000,0
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)					
				-	357,7
Crédits déjà votés					
Loi n° 1 sur les crédits, 2007-2008 (2007, c. 5); Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)					
				170 000,0	170 000,0
Crédit à voter*				1 696 718,9	1 591 036,9

* Le crédit à voter pour ce programme inclut, outre le montant présenté ci-haut, celui portant sur des dépenses imputables à l'exercice financier 2009-2010 apparaissant à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2008-2009	2007-2008
				(000 \$)	(000 \$)
Rémunération	13 878,9	870,9		14 749,8	14 340,5
Fonctionnement	1 024,6	284,9		1 309,5	1 804,4
Transfert	1 849 405,2	-		1 849 405,2	1 739 195,3
Créances douteuses et autres	700,0	-		700,0	2 100,0
	1 865 008,7	1 155,8		1 866 164,5	1 757 440,2
Budget d'investissements					
Immobilisations	52,4	2,0		54,4	54,4
Prêts, placements, avances et autres	1 000,0	-		1 000,0	5 000,0
	1 052,4	2,0		1 054,4	5 054,4
Effectif total (en ETC)	261	13		274	277

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 7 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 3 peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3% du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

Programme 3

Condition des aînés

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Conseil des aînés	1 096,4	-	-	1 096,4	1 140,9
2. Secrétariat aux aînés	8 207,1	-	-	8 207,1	8 207,1
	9 303,5	-	-	9 303,5	9 348,0
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	44,5
Crédit à voter				9 303,5	9 303,5

Ce programme assure le financement du Conseil des aînés et du Secrétariat aux aînés afin de soutenir la valorisation de la participation des aînés dans la société québécoise et cela en vue d'un Québec équitable pour toutes les générations.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2008-2009	2007-2008
	1	2		
(000 \$)				
Rémunération	675,5	1 363,4	2 038,9	2 083,4
Fonctionnement	419,9	1 661,5	2 081,4	2 081,4
Transfert	1,0	5 182,2	5 183,2	5 183,2
	1 096,4	8 207,1	9 303,5	9 348,0
Effectif total (en ETC)	8	21	29	29

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Transfert ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 4 Curateur public

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Curateur public*	39 260,3	2 000,0	9 600,0	46 860,3	45 098,2
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				100,0	-
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	77,9
Crédit à voter				46 760,3	45 020,3

Ce programme vise à assurer la protection et la représentation dans leurs droits et leurs biens des citoyens déclarés inaptes.

* La Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par le curateur public en application de cette loi sont versés au fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2008-2009, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 9 700 000 \$.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	30 327,7		30 327,7	29 174,4
Fonctionnement	8 832,6		8 832,6	8 220,4
Créances douteuses et autres	100,0		100,0	103,4
	39 260,3		39 260,3	37 498,2
Budget d'investissements				
Immobilisations	9 600,0		9 600,0	9 600,0
	9 600,0		9 600,0	9 600,0
Effectif total (en ETC)	560		560	568

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

**Crédits à voter pour des dépenses imputables
à l'exercice financier 2009-2010**

	2009-2010
	(000 \$)
Budget de dépenses	
<hr/>	
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille	
Élément 2 - Soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde	
Transfert	170 000,0
Total du portefeuille	<hr/> 170 000,0

Ces crédits ont pour objet de permettre le versement, avant le 1er avril 2009, de prestations imputables à l'exercice financier 2009-2010.

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Planification, recherche et administration		
Autres crédits de transfert	3 886,6	3 496,5
Programme 2 - Mesures d'aide à la famille		
Administration du soutien aux enfants par la Régie des rentes du Québec	32 233,6	32 233,6
Allocation familiale et allocation pour enfant handicapé	100,0	150,0
Organismes communautaires - famille	15 980,6	14 196,6
Régime de retraite à l'intention d'employés oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance	51 400,0	48 100,0
Service de la dette des centres de la petite enfance	27 411,4	13 560,1
Subvention annuelle des garderies	343 608,5	312 239,4
Subvention de la garde en milieu familial	477 492,1	464 501,2
Subvention des centres de la petite enfance	892 015,4	845 078,9
Subventions de développement et d'investissements	2 500,0	2 500,0
Autres crédits de transfert	6 663,6	6 635,5
Total du programme 2	1 849 405,2	1 739 195,3
Programme 3 - Condition des aînés		
Organismes communautaires - aînés	1 342,0	1 342,0
Stratégie d'action en faveur des aînés	3 740,2	3 740,2
Autres crédits de transfert	101,0	101,0
Total du programme 3	5 183,2	5 183,2
Total du portefeuille	1 858 475,0	1 747 875,0

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	343 608,5	312 239,4
Entreprises et organismes d'État	32 233,6	32 233,6
Municipalités	2 500,0	2 500,0
Organismes à but non lucratif	1 428 632,9	1 352 652,0
Personnes	51 500,0	48 250,0
Total du portefeuille	1 858 475,0	1 747 875,0

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégories de dépenses**

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	17 801,3	17 801,3
Fonctionnement	14 432,3	14 432,3
Capital	16 243,1	10 264,9
Intérêt	13 668,3	5 795,2
Support	1 796 330,0	1 699 581,3
Total du portefeuille	1 858 475,0	1 747 875,0

Finances

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Direction du Ministère	45 076,6	1 231,0	1 110,7	44 956,3	46 380,2
2. Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	118 136,1	518,0	1 219,3	118 837,4	116 584,6
3. Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite	6 907 000,0	-	-	6 907 000,0	7 003 000,0
	7 070 212,7	1 749,0	2 330,0	7 070 793,7	7 165 964,8
Moins :					
Crédits permanents				6 913 352,3	7 009 352,3
Crédits reportés				-	2 428,8
Crédits à voter				157 441,4	154 183,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	51 758,6	52 897,9
Fonctionnement	93 131,6	90 375,9
Service de la dette	6 907 000,0	7 003 000,0
Affectation à un fonds spécial	450,0	450,0
Transfert	17 872,5	18 560,3
Total	7 070 212,7	7 165 284,1
Budget d'investissements		
Immobilisations	2 320,0	2 326,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0	4,0
Total	2 330,0	2 330,0
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	739	748
Effectif des fonds spéciaux	17	17
Effectif total	756	765

Programme 1

Direction du Ministère

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Direction et services à la gestion	30 754,1	1 231,0	1 110,7	30 633,8	32 057,7
2. Institut de la statistique du Québec	14 322,5	-	-	14 322,5	14 322,5
	<u>45 076,6</u>	<u>1 231,0</u>	<u>1 110,7</u>	44 956,3	<u>46 380,2</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)					
				-	849,6
Crédit à voter				44 946,7	<u>45 521,0</u>

Ce programme vise à assurer la direction du Ministère et les services centraux en matière de planification, de coordination, d'affaires publiques et de soutien à la gestion. Il vise aussi à fournir des informations statistiques sur la situation du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2008-2009	2007-2008
	1	2		
(000 \$)				
Rémunération	14 364,8	-	14 364,8	14 246,9
Fonctionnement	16 189,3	-	16 189,3	17 656,8
Transfert	200,0	14 322,5	14 522,5	14 522,5
	<u>30 754,1</u>	<u>14 322,5</u>	45 076,6	<u>46 426,2</u>
Budget d'investissements				
Immobilisations	1 100,7	-	1 100,7	1 181,0
Prêts, placements, avances et autres	10,0	-	10,0	4,0
	<u>1 110,7</u>	<u>-</u>	1 110,7	<u>1 185,0</u>
Effectif total (en ETC)	145	-	145	142

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Politiques budgétaires et fiscales, analyses des politiques économiques et institutions financières	20 388,1	45,0	-	20 343,1	24 022,0
2. Financement, gestion de la dette et opérations financières	7 654,0	-	414,3	8 068,3	7 994,0
3. Frais de services bancaires	6 342,7	-	-	6 342,7	6 342,7
4. Contrôleur des finances et comptabilité gouvernementale	15 664,0	473,0	805,0	15 996,0	15 996,0
5. Affaires fiscales et financières et recherches institutionnelles	9 431,1	-	-	9 431,1	9 573,7

Suite à la page 126

Ce programme vise à assurer la direction des activités financières et comptables du gouvernement, l'élaboration des orientations en matière fiscale et budgétaire, la réalisation d'analyses économiques et le financement des infrastructures.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
			(000 \$)			
Rémunération	15 521,5	7 023,3	-	14 849,0	-	37 393,8
Fonctionnement	4 866,6	630,7	6 342,7	815,0	5 631,1	18 286,1
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	-	450,0	450,0
Transfert	-	-	-	-	3 350,0	3 350,0
	20 388,1	7 654,0	6 342,7	15 664,0	9 431,1	59 479,9
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	414,3	-	805,0	-	1 219,3
	-	414,3	-	805,0	-	1 219,3
Effectif total (en ETC)	218	132	-	244	-	594

Programme 2 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	(000 \$)	
				Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
6. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour des initiatives concernant les revenus*	58 656,2	-	-	58 656,2	52 656,2
	<u>118 136,1</u>	<u>518,0</u>	<u>1 219,3</u>	<u>118 837,4</u>	<u>116 584,6</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 3				6 342,7	6 342,7
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	1 579,2
Crédit à voter				<u>112 494,7</u>	<u>108 662,7</u>

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2008-2009	2007-2008
			(000 \$)		
Rémunération	37 393,8	-		37 393,8	38 651,0
Fonctionnement	18 286,1	58 656,2		76 942,3	72 719,1
Affectation à un fonds spécial	450,0	-		450,0	450,0
Transfert	3 350,0	-		3 350,0	4 037,8
	<u>59 479,9</u>	<u>58 656,2</u>		<u>118 136,1</u>	<u>115 857,9</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	1 219,3	-		1 219,3	1 145,0
	<u>1 219,3</u>	<u>-</u>		<u>1 219,3</u>	<u>1 145,0</u>
Effectif total (en ETC)	594	-		594	606

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2, 4 et 5 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 3

Service de la dette et intérêts sur le compte des régimes de retraite

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Service de la dette directe	4 736 000,0	-	-	-	4 736 000,0	4 558 000,0
2. Intérêts sur le compte des régimes de retraite	2 171 000,0	-	-	-	2 171 000,0	2 445 000,0
	<u>6 907 000,0</u>	-	-	-	6 907 000,0	7 003 000,0
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 1					4 736 000,0	4 558 000,0
Voir lois ci-dessous*						
Élément 2					2 171 000,0	2 445 000,0
Crédit à voter					-	-

Ce programme vise à pourvoir au paiement des intérêts sur la dette directe et le compte des régimes de retraite.

* Les crédits permanents réfèrent aux lois suivantes : Loi sur le régime de retraite des fonctionnaires, (L.R.Q., c. R-12), Loi sur le régime de retraite de certains enseignants, (L.R.Q., c. R-9.1), Loi sur le régime de retraite des enseignants, (L.R.Q., c. R-11), Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10), Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale, (L.R.Q., c. C-52.1), Loi sur le régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels, (L.R.Q., c. R-9.2), Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16), Loi sur la police, (L.R.Q., c. P-13.1) et Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement (L.R.Q., c. R-12.1).

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2008-2009	2007-2008
	1	2		
(000 \$)				
Service de la dette	4 736 000,0	2 171 000,0	6 907 000,0	7 003 000,0
	<u>4 736 000,0</u>	<u>2 171 000,0</u>	6 907 000,0	7 003 000,0

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Fonds de financement	-	-
Fonds du centre financier de Montréal	450,0	450,0
Total du portefeuille	450,0	450,0
Effectif total (en ETC)	17	17

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Fonctionnement	450,0	450,0
Total du portefeuille	450,0	450,0

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Direction du Ministère		
Institut de la statistique du Québec	14 322,5	14 322,5
Autres crédits de transfert	200,0	200,0
Total du programme 1	14 522,5	14 522,5
Programme 2 - Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement		
Autres crédits de transfert	3 350,0	4 037,8
Total du portefeuille	17 872,5	18 560,3

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	14 322,5	14 322,5
Organismes à but non lucratif	3 550,0	4 237,8
Total du portefeuille	17 872,5	18 560,3

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	11 626,4	11 384,5
Fonctionnement	2 696,1	2 938,0
Support	3 550,0	4 237,8
Total du portefeuille	17 872,5	18 560,3

Immigration et Communautés culturelles

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Immigration, intégration et communautés culturelles	269 519,9	2 551,7	6 712,0	273 680,2	259 877,0
2. Organisme relevant du ministre	807,0	8,0	3,0	802,0	737,5
	270 326,9	2 559,7	6 715,0	274 482,2	260 614,5
Moins :					
Crédits permanents				9,6	9,6
Crédits reportés				-	14,7
Crédits à voter				274 472,6	260 590,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	60 291,2	59 035,5
Fonctionnement	174 712,2	168 507,2
Transfert	35 323,5	28 916,5
Total	270 326,9	256 459,2
Budget d'investissements		
Immobilisations	6 531,0	6 531,0
Prêts, placements, avances et autres	184,0	184,0
Total	6 715,0	6 715,0
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	950	969
Effectif total	950	969

Programme 1 Immigration, intégration et communautés culturelles

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Immigration	4 800,0	-	-	-	4 800,0	3 794,8
2. Francisation	56 200,0	-	-	-	56 200,0	51 100,0
3. Intégration, régionalisation et relations interculturelles	44 850,0	-	-	-	44 850,0	35 244,7
4. Direction, information et services centralisés	18 369,6	2 551,7		6 712,0	22 529,9	24 606,3
5. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants*	145 300,3	-		-	145 300,3	145 131,2
	269 519,9	2 551,7		6 712,0	273 680,2	259 877,0
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 4					9,6	9,6
Crédit à voter**					273 670,6	259 867,4

Ce programme vise à assurer le recrutement, la sélection et l'intégration linguistique, sociale et économique des immigrants, de même qu'à favoriser une société ouverte au pluralisme et propice au rapprochement interculturel.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

** Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			2008-2009	2007-2008
			3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	3 602,0	27 647,0	16 306,0	12 164,8	-	59 719,8	58 469,5
Fonctionnement	1 198,0	17 465,0	4 638,5	5 874,8	145 300,3	174 476,6	168 330,7
Transfert	-	11 088,0	23 905,5	330,0	-	35 323,5	28 916,5
	4 800,0	56 200,0	44 850,0	18 369,6	145 300,3	269 519,9	255 716,7
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	-	6 529,0	-	6 529,0	6 529,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	183,0	-	183,0	183,0
	-	-	-	6 712,0	-	6 712,0	6 712,0
Effectif total (en ETC)	186	259	291	205	-	941	960

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Organisme relevant du ministre

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Conseil des relations interculturelles	807,0	8,0	3,0	802,0	737,5
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	14,7
Crédit à voter				802,0	722,8

Ce programme vise à permettre au Ministère d'obtenir un éclairage sur des problématiques particulières touchant l'intégration et les relations interculturelles.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
(000 \$)				
Rémunération	571,4		571,4	566,0
Fonctionnement	235,6		235,6	176,5
	807,0		807,0	742,5
Budget d'investissements				
Immobilisations	2,0		2,0	2,0
Prêts, placements, avances et autres	1,0		1,0	1,0
	3,0		3,0	3,0
Effectif total (en ETC)	9		9	9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	266 968,2	253 165,0
Moins : Revenus associés au crédit au net	7 800,0	7 800,0
Crédit au net	259 168,2	245 365,0

Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la tarification de l'analyse des dossiers relatifs à la sélection des immigrants.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus compris entre 7 800 000 \$ et 34 000 000 \$ et d'un montant équivalent à 50 % des revenus qui excèdent 34 000 000 \$.

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Immigration, intégration et communautés culturelles		
Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants	8 835,0	7 460,0
Programme d'accueil et d'installation des réfugiés	2 250,0	2 250,0
Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants	11 088,0	10 088,0
Programme d'appui aux relations interculturelles	2 400,0	1 500,0
Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes engagés dans les champs de mission du Ministère	854,0	629,0
Programme de soutien à des projets afin de faciliter l'admission aux ordres professionnels	4 000,0	4 000,0
Programme de soutien à la pleine participation et à l'ouverture à la diversité	1 150,0	243,0
Programme régional d'intégration	4 416,5	2 416,5
Autres crédits de transfert	330,0	330,0
Total du programme 1	35 323,5	28 916,5
Total du portefeuille	35 323,5	28 916,5

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Municipalités	2 300,0	1 700,0
Organismes à but non lucratif	19 685,5	14 878,5
Personnes	13 338,0	12 338,0
Total du portefeuille	35 323,5	28 916,5

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Support	35 323,5	28 916,5
Total du portefeuille	35 323,5	28 916,5

Justice

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :	Plus :	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Budget d'investissements		
(000 \$)					
1. Activité judiciaire	88 179,9	-	397,8	88 577,7	90 234,3
2. Administration de la justice	270 725,2	14 590,4	23 838,6	279 973,4	272 818,2
3. Justice administrative	11 622,5	-	3,0	11 625,5	10 233,8
4. Aide aux justiciables	228 403,6	87,8	321,0	228 636,8	230 571,6
5. Organisme de protection relevant du ministre	7 895,3	141,1	34,4	7 788,6	7 788,6
6. Poursuites criminelles et pénales	59 396,9	350,0	6 567,6	65 614,5	63 096,4
	666 223,4	15 169,3	31 162,4	682 216,5	674 742,9
Moins :					
Crédits permanents				156 900,4	156 851,6
Crédits à voter				525 316,1	517 891,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	272 067,9	271 707,5
Fonctionnement	166 840,7	165 899,4
Affectation à un fonds spécial	10,1	1 333,7
Transfert	221 804,7	222 322,2
Créances douteuses et autres	5 500,0	5 500,0
Total	666 223,4	666 762,8
Budget d'investissements		
Immobilisations	31 119,3	23 106,3
Prêts, placements, avances et autres	43,1	43,1
Total	31 162,4	23 149,4
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	3 554	3 614
Effectif des fonds spéciaux	149	154
Effectif total	3 703	3 768

Programme 1

Activité judiciaire

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Magistrature	62 670,7	-	247,5	62 918,2	63 057,8
2. Déontologie judiciaire et perfectionnement des juges	2 189,5	-	-	2 189,5	2 187,1
3. Soutien à la magistrature	23 115,9	-	150,3	23 266,2	24 785,6
4. Comité sur la rémunération des juges	203,8	-	-	203,8	203,8
	<u>88 179,9</u>	<u>-</u>	<u>397,8</u>	88 577,7	<u>90 234,3</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les tribunaux judiciaires, (L.R.Q., c. T-16)					
Élément 1				60 469,0	60 422,6
Élément 2				2 189,5	2 187,1
Élément 4				203,8	203,8
Crédit à voter				25 715,4	27 420,8

Ce programme permet aux tribunaux des diverses juridictions d'exercer le pouvoir judiciaire et les diverses fonctions juridictionnelles qui y sont rattachées, soit de rendre jugement ou de favoriser le règlement de litiges au moyen de la conciliation judiciaire. Il comprend les activités reliées aux règles déontologiques applicables à la magistrature, au perfectionnement des juges et au soutien administratif nécessaire. Il vise également le comité mandaté pour évaluer le traitement, le régime de retraite et les autres avantages sociaux des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales et des juges de paix magistrats ainsi qu'à formuler des recommandations au gouvernement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2008-2009	2007-2008
			3	4		
(000 \$)						
Rémunération	58 876,9	303,9	21 375,3	-	80 556,1	80 725,8
Fonctionnement	3 793,8	1 885,6	1 740,6	203,8	7 623,8	7 856,3
	<u>62 670,7</u>	<u>2 189,5</u>	<u>23 115,9</u>	<u>203,8</u>	88 179,9	<u>88 582,1</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	247,5	-	150,3	-	397,8	1 652,2
	<u>247,5</u>	<u>-</u>	<u>150,3</u>	<u>-</u>	397,8	<u>1 652,2</u>
Effectif total (en ETC)	336	4	478	-	818	832

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1 et 3 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 3

Justice administrative

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	11 227,6	-	-	11 227,6	9 835,9
2. Conseil de la justice administrative	394,9	-	3,0	397,9	397,9
	<u>11 622,5</u>	-	<u>3,0</u>	11 625,5	<u>10 233,8</u>
Crédit à voter				11 625,5	10 233,8

Ce programme vise à assurer la part du Ministère au financement du Tribunal administratif du Québec. Celui-ci a pour fonction, dans les cas prévus par la Loi sur la justice administrative (L.R.Q., c. J-3), de statuer sur les recours exercés relatifs à des décisions rendues par une autorité administrative gouvernementale ou une autorité décentralisée. De plus, ce programme inclut le Conseil de la justice administrative, organisme à vocation déontologique intervenant à l'égard des membres des différents tribunaux administratifs.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Rémunération	-	163,4		163,4	163,4
Fonctionnement	-	231,5		231,5	231,5
Transfert	11 227,6	-		11 227,6	9 835,9
	<u>11 227,6</u>	<u>394,9</u>		11 622,5	<u>10 230,8</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	3,0		3,0	3,0
	-	<u>3,0</u>		3,0	<u>3,0</u>
Effectif total (en ETC)	-	3		3	3

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 4

Aide aux justiciables

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Commission des services juridiques	130 031,4	-	-	-	130 031,4	131 966,2
2. Fonds d'aide aux recours collectifs	719,9	-	-	-	719,9	719,9
3. Indemnisation des victimes d'actes criminels	82 549,1	-	-	-	82 549,1	82 549,1
4. Loi sur le civisme	882,4	-	-	-	882,4	882,4
5. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse	14 220,8	87,8		321,0	14 454,0	14 454,0
	228 403,6	87,8		321,0	228 636,8	230 571,6
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels, (L.R.Q., c. I-6)						
Élément 3						
Loi visant à favoriser le civisme, (L.R.Q., c. C-20)						
Élément 4						
					82 549,1	82 549,1
					882,4	882,4
Crédit à voter					145 205,3	147 140,1

Ce programme vise à assurer une aide juridique, financière ou sociale aux personnes économiquement faibles et défavorisées ainsi qu'aux enfants et aux familles aux prises avec certains problèmes sociaux ayant un rapport avec la justice. Il vise aussi à assurer une compensation financière aux personnes ayant été blessées en accomplissant un acte de civisme ainsi qu'aux victimes d'actes criminels. L'assistance offerte se traduit par l'aide juridique, l'aide aux recours collectifs, l'aide au civisme et par l'indemnisation des victimes d'actes criminels. De plus, par le biais de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, il veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2008-2009	2007-2008
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	-	-	-	-	10 235,2	10 235,2	10 235,2
Fonctionnement	-	-	5 400,0	-	3 985,6	9 385,6	9 385,6
Transfert	130 031,4	719,9	77 149,1	882,4	-	208 782,8	210 717,6
	130 031,4	719,9	82 549,1	882,4	14 220,8	228 403,6	230 338,4
Budget d'investissements							
Immobilisations	-	-	-	-	318,0	318,0	318,0
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	3,0	3,0	3,0
	-	-	-	-	321,0	321,0	321,0
Effectif total (en ETC)	-	-	-	-	155	155	155

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de l'élément 5 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à cet élément, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de cet élément sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 5

Organisme de protection relevant du ministre

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Office de la protection du consommateur	7 895,3	141,1	34,4	7 788,6	7 788,6
Crédit à voter*				7 788,6	7 788,6

Ce programme géré par l'Office de la protection du consommateur vise à assurer la protection des droits des citoyens en regard de l'application de la Loi sur la protection du consommateur (L.R.Q., c. P-40.1).

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	6 168,7		6 168,7	6 168,7
Fonctionnement	1 725,6		1 725,6	1 725,6
Transfert	1,0		1,0	1,0
	<u>7 895,3</u>		<u>7 895,3</u>	<u>7 895,3</u>
Budget d'investissements				
Immobilisations	33,4		33,4	33,4
Prêts, placements, avances et autres	1,0		1,0	1,0
	<u>34,4</u>		<u>34,4</u>	<u>34,4</u>
Effectif total (en ETC)	107		107	111

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 6

Poursuites criminelles et pénales

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Directeur des poursuites criminelles et pénales	59 396,9	350,0	6 567,6	65 614,5	63 096,4
Crédit à voter				65 614,5	63 096,4

Ce programme géré par le Directeur des poursuites criminelles et pénales permet à ce dernier d'agir comme poursuivant dans les matières criminelles et pénales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	46 665,6		46 665,6	46 665,6
Fonctionnement	12 731,3		12 731,3	12 652,2
	<u>59 396,9</u>		59 396,9	59 317,8
Budget d'investissements				
Immobilisations	6 567,6		6 567,6	4 128,6
	<u>6 567,6</u>		6 567,6	4 128,6
Effectif total (en ETC)	535		535	536

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	7 754,2	7 754,2
Moins : Revenus associés au crédit au net	1 128,0	1 128,0
Crédit au net	6 626,2	6 626,2

Ce crédit au net concerne les activités de l'Office de la protection du consommateur dont la mission consiste à protéger le consommateur. Les revenus de l'Office proviennent principalement de l'émission de permis et de la tarification d'activités d'enquête.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 1 128 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	10,1	10,1
Fonds des registres du ministère de la Justice	-	1 323,6
Total du portefeuille	10,1	1 333,7
Effectif total (en ETC)	149	154

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Fonctionnement	10,1	1 333,7
Total du portefeuille	10,1	1 333,7

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 2 - Administration de la justice		
Autres crédits de transfert	1 793,3	1 767,7
Programme 3 - Justice administrative		
Contribution du ministère de la Justice au Tribunal administratif du Québec	11 227,6	9 835,9
Programme 4 - Aide aux justiciables		
Actes de civisme	882,4	882,4
Aide juridique	50 255,3	50 255,3
Commission des services juridiques	79 776,1	81 710,9
Fonds d'aide aux recours collectifs - aide aux bénéficiaires	298,2	298,2
Fonds d'aide aux recours collectifs - fonctionnement	421,7	421,7
Indemnisation des victimes d'actes criminels	77 149,1	77 149,1
Total du programme 4	208 782,8	210 717,6
Programme 5 - Organisme de protection relevant du ministre		
Bourse d'étude	1,0	1,0
Total du portefeuille	221 804,7	222 322,2

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	91 425,4	91 968,5
Organismes à but non lucratif	1 793,3	1 767,7
Personnes	128 586,0	128 586,0
Total du portefeuille	221 804,7	222 322,2

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	71 736,6	73 036,6
Fonctionnement	18 174,3	18 109,1
Capital	522,8	522,8
Support	131 371,0	130 653,7
Total du portefeuille	221 804,7	222 322,2

Relations internationales

Programme	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Affaires internationales	125 286,7	3 251,3	5 662,0	127 697,4	126 037,3
Moins :					
Crédits permanents				109,6	109,6
Crédit à voter				127 587,8	125 927,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	49 490,9	48 693,0
Fonctionnement	36 885,7	35 184,5
Transfert	38 910,1	32 332,8
Total	125 286,7	116 210,3
Budget d'investissements		
Immobilisations	5 062,0	12 022,0
Prêts, placements, avances et autres	600,0	600,0
Total	5 662,0	12 622,0
Effectif		
	(en ETC)	
Effectif du programme	576	585
Effectif total	576	585

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Affaires internationales		
Contribution du Québec au Sommet de la Francophonie (Québec 2008)	12 229,0	6 196,0
Organismes de la Francophonie	9 511,0	9 063,5
Organismes voués à la jeunesse	4 865,6	4 865,6
Programmes de coopération	1 931,6	1 931,6
Québec sans frontières et autres	3 503,6	3 422,6
Soutien à l'implantation d'organisations internationales	4 123,2	4 036,4
Subventions dans le cadre des affaires bilatérales	939,0	860,5
Autres crédits de transfert	1 807,1	1 956,6
Total du programme 1	38 910,1	32 332,8
Total du portefeuille	38 910,1	32 332,8

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	2 000,0	2 075,0
Institutions d'enseignement	927,0	1 262,0
Organismes à but non lucratif	34 796,1	27 930,4
Personnes	1 187,0	1 065,4
Total du portefeuille	38 910,1	32 332,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	925,0	850,0
Fonctionnement	1 075,0	1 225,0
Support	36 910,1	30 257,8
Total du portefeuille	38 910,1	32 332,8

Ressources naturelles et Faune

Programme	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Gestion des ressources naturelles et fauniques	554 090,2	16 164,4	30 649,7	568 575,5	463 082,1
Moins :					
Crédits permanents				15 104,6	15 104,6
Crédit à voter				553 470,9	447 977,5

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	174 369,9	179 103,0
Fonctionnement	98 268,3	97 603,2
Affectation à un fonds spécial	257 553,9	143 967,6
Transfert	23 823,1	27 848,0
Créances douteuses et autres	75,0	75,0
Total	554 090,2	448 596,8
Budget d'investissements		
Immobilisations	30 539,3	30 539,3
Prêts, placements, avances et autres	110,4	110,4
Total	30 649,7	30 649,7
Effectif		
(en ETC)		
Effectif du programme	2 897	2 966
Effectif des fonds spéciaux	1 098	1 131
Effectif total	3 995	4 097

Programme 1

Gestion des ressources naturelles et fauniques

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
1. Connaissance et gestion du territoire	8 141,4	528,3	2 177,0	9 790,1	9 963,3
2. Gestion de la ressource forestière	209 318,8	-	-	209 318,8	95 216,5
3. Protection et mise en valeur de la ressource faunique	70 524,6	4 858,6	7 050,0	72 716,0	71 576,8
4. Développement et gestion des ressources énergétiques et minérales	58 177,1	1 732,2	2 160,0	58 604,9	64 372,4
5. Direction du Ministère et services à la gestion	51 717,8	6 949,2	13 378,7	58 147,3	56 950,2
6. Opérations régionales	148 983,8	1 824,4	5 760,0	152 919,4	158 923,9

Suite à la page **153**

Ce programme vise à assurer le développement, la protection, la connaissance et la mise en valeur du territoire québécois et des ressources fauniques, forestières, minières et énergétiques dans une perspective de développement durable et de gestion intégrée.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
			(000 \$)				
Rémunération	5 807,2	-	38 613,1	17 194,1	30 389,5	78 042,1	170 046,0
Fonctionnement	2 333,2	15 000,0	23 408,9	10 833,5	20 778,3	23 011,6	95 365,5
Affectation à un fonds spécial	-	194 298,8	-	24 400,0	-	38 855,1	257 553,9
Transfert	1,0	20,0	8 427,6	5 749,5	550,0	9 075,0	23 823,1
Créances douteuses et autres	-	-	75,0	-	-	-	75,0
	8 141,4	209 318,8	70 524,6	58 177,1	51 717,8	148 983,8	546 863,5
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 177,0	-	7 050,0	2 160,0	13 268,3	5 760,0	30 415,3
Prêts, placements, avances et autres	-	-	-	-	110,4	-	110,4
	2 177,0	-	7 050,0	2 160,0	13 378,7	5 760,0	30 525,7
Effectif total (en ETC)	93	-	651	251	518	1 324	2 837

Programme 1 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
7. Forestier en chef	7 226,7	271,7	124,0	7 079,0	6 079,0
	554 090,2	16 164,4	30 649,7	568 575,5	463 082,1
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les forêts, (L.R.Q., c. F-4.1)					
Élément 2				15 000,0	15 000,0
Loi sur le crédit forestier, (L.R.Q., c. C-78)					
Élément 2				20,0	20,0
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 3				75,0	75,0
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 5				9,6	9,6
Crédit à voter*				553 470,9	447 977,5

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation du programme de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	7	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Rémunération	170 046,0	4 323,9		174 369,9	179 103,0
Fonctionnement	95 365,5	2 902,8		98 268,3	97 603,2
Affectation à un fonds spécial	257 553,9	-		257 553,9	143 967,6
Transfert	23 823,1	-		23 823,1	27 848,0
Créances douteuses et autres	75,0	-		75,0	75,0
	546 863,5	7 226,7		554 090,2	448 596,8
Budget d'investissements					
Immobilisations	30 415,3	124,0		30 539,3	30 539,3
Prêts, placements, avances et autres	110,4	-		110,4	110,4
	30 525,7	124,0		30 649,7	30 649,7
Effectif total (en ETC)	2 837	60		2 897	2 966

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	537 925,8	432 432,4
Moins : Revenus associés au crédit au net	26 590,0	90,0
Crédit au net	511 335,8	432 342,4

Ce crédit au net vise les activités de Faune Québec, du tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques et de l'exploitation de la faune et conservation des habitats.

- Faune Québec

Ce crédit au net concerne les activités de Faune Québec relatives à la remise en état d'un habitat faunique lorsqu'un tiers est reconnu coupable d'avoir commis une infraction. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent des frais réclamés aux contrevenants qui ont refusé d'entreprendre les travaux de remise en état, lesquels ont été alors exécutés par Faune Québec.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 30 000 \$.

- Tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques

Ce crédit au net concerne les activités de tirage au sort des terrains de villégiature sur les terres publiques. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de l'inscription des participants au tirage.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 60 000 \$.

- Exploitation de la faune et conservation des habitats

Ce crédit au net concerne les activités d'exploitation de la faune et de conservation des habitats. Les revenus associés à ce crédit au net proviennent de la vente des droits et des permis associés à l'exploitation de la faune tels que la chasse, la pêche et le piégeage.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent à 85 % des revenus qui excèdent 26 500 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Fonds d'information foncière	-	-
Fonds d'information géographique	-	-
Fonds forestier	233 153,9	119 567,6
Fonds relatif à la tempête de verglas	24 400,0	24 400,0
Total du portefeuille	257 553,9	143 967,6
Effectif total (en ETC)	1 098	1 131

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	60 203,0	30 285,6
Fonctionnement	92 993,1	35 119,1
Capital	16 422,5	15 313,5
Intérêt	12 107,5	13 247,2
Support	75 827,8	50 002,2
Total du portefeuille	257 553,9	143 967,6

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Gestion des ressources naturelles et fauniques		
Aide à la recherche et au développement	531,2	882,8
Aide à l'exploration minérale	1 809,2	1 809,2
Assistance à l'industrie minérale	279,3	214,2
Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)	9 075,0	12 675,0
Enfouissement des fils électriques	2 323,9	2 323,9
Extension du réseau gazier	805,9	1 333,3
Prêts forestiers	20,0	20,0
Soutien dans les milieux autochtones	8 202,6	7 813,6
Autres crédits de transfert	776,0	776,0
Total du programme 1	23 823,1	27 848,0
Total du portefeuille	23 823,1	27 848,0

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	889,3	1 416,7
Entreprises et organismes d'État	2 066,0	2 066,0
Institutions d'enseignement	250,0	250,0
Municipalités	10 220,5	9 831,5
Organismes à but non lucratif	10 396,3	14 282,8
Personnes	1,0	1,0
Total du portefeuille	23 823,1	27 848,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Fonctionnement	306,0	306,0
Intérêt	4 909,8	5 437,2
Support	18 607,3	22 104,8
Total du portefeuille	23 823,1	27 848,0

Revenu

Programme	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
				(000 \$)	
1. Administration fiscale	936 938,6	1 848,5	10 787,0	945 877,1	1 026 642,8
Moins :					
Crédits permanents				410 435,5	495 535,5
Crédits reportés				-	4 746,9
Crédit à voter				535 441,6	526 360,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	313 538,9	309 357,5
Fonctionnement	117 930,3	118 380,4
Affectation à un fonds spécial	122 199,4	120 453,5
Transfert	123,6	123,6
Créances douteuses et autres	383 146,4	468 246,4
Total	936 938,6	1 016 561,4
Budget d'investissements		
Immobilisations	10 771,0	11 913,9
Prêts, placements, avances et autres	16,0	16,0
Total	10 787,0	11 929,9
Effectif		
	(en ETC)	
Effectif du programme	5 778	5 910
Effectif du Compte de gestion T.P.S.	1 407	1 431
Effectif des fonds spéciaux	1 366	1 385
Effectif total	8 551	8 726

Programme 1 Administration fiscale

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Opérations régionales	170 296,3	-	107,0	170 403,3	168 137,8
2. Opérations concentrées	78 123,9	-	1 346,0	79 469,9	79 019,9
3. Technologies de l'information	56 594,4	-	8,0	56 602,4	55 085,4
4. Administration et support	123 177,4	1 848,5	8 124,7	129 453,6	128 904,3
5. Perception	423 454,5	-	-	423 454,5	509 454,5
6. Pensions alimentaires	40 599,2	-	-	40 599,2	40 419,2

Suite à la page 159

Ce programme vise à percevoir les impôts et les taxes ainsi qu'à administrer des programmes sociaux à caractère fiscal et tout autre programme de perception que lui confie le gouvernement. Il vise également à gérer et à remettre les biens non réclamés aux ayants droit ou au gouvernement. Ce programme a aussi pour but l'administration d'un registre gouvernemental des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments				Sous- total
			3	4	5	6	
(000 \$)							
Rémunération	152 865,8	44 674,9	28 614,3	48 372,4	-	-	274 527,4
Fonctionnement	17 430,5	33 449,0	27 980,1	33 389,3	-	-	112 248,9
Affectation à un fonds spécial	-	-	-	41 292,1	40 308,1	40 599,2	122 199,4
Transfert	-	-	-	123,6	-	-	123,6
Créances douteuses et autres	-	-	-	-	383 146,4	-	383 146,4
	170 296,3	78 123,9	56 594,4	123 177,4	423 454,5	40 599,2	892 245,7
Budget d'investissements							
Immobilisations	92,0	1 346,0	8,0	8 124,7	-	-	9 570,7
Prêts, placements, avances et autres	15,0	-	-	-	-	-	15,0
	107,0	1 346,0	8,0	8 124,7	-	-	9 585,7
Effectif total (en ETC)	3 236	921	515	585	-	-	5 257

Programme 1 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
7. Recherche et développement en matière de lutte contre l'évasion fiscale	37 110,8	-	-	-	37 110,8	36 888,3
8. Administration provisoire des biens non réclamés*	-	-	-	1 170,3	1 170,3	1 170,3
9. Le Registraire des entreprises	7 582,1	-	-	31,0	7 613,1	7 563,1
	<u>936 938,6</u>	<u>1 848,5</u>		<u>10 787,0</u>	<u>945 877,1</u>	<u>1 026 642,8</u>
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur le ministère du Revenu, (L.R.Q., c. M-31)						
Élément 1					9 542,6	9 542,6
Élément 2					17 736,9	17 736,9
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 4					9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 5					383 146,4	468 246,4
Crédits reportés						
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)						
					-	4 746,9
Crédit à voter					<u>535 441,6</u>	<u>526 360,4</u>

* La Loi sur le curateur public (L.R.Q., c. C-81) prévoit que les honoraires, intérêts et autres sommes perçus par Revenu Québec en application de cette loi sont versés au fonds consolidé du revenu et constituent un crédit pour l'exercice financier au cours duquel ils sont versés, aux conditions et dans la mesure que le détermine le gouvernement. Pour l'exercice financier 2008-2009, le crédit prévu constitué en vertu de ces dispositions est de 7 500 000 \$.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	Éléments			2008-2009	2007-2008
		7	8	9		
(000 \$)						
Rémunération	274 527,4	32 158,5	-	6 853,0	313 538,9	309 357,5
Fonctionnement	112 248,9	4 952,3	-	729,1	117 930,3	118 380,4
Affectation à un fonds spécial	122 199,4	-	-	-	122 199,4	120 453,5
Transfert	123,6	-	-	-	123,6	123,6
Créances douteuses et autres	383 146,4	-	-	-	383 146,4	468 246,4
	<u>892 245,7</u>	<u>37 110,8</u>	<u>-</u>	<u>7 582,1</u>	<u>936 938,6</u>	<u>1 016 561,4</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	9 570,7	-	1 170,3	30,0	10 771,0	11 913,9
Prêts, placements, avances et autres	15,0	-	-	1,0	16,0	16,0
	<u>9 585,7</u>	<u>-</u>	<u>1 170,3</u>	<u>31,0</u>	<u>10 787,0</u>	<u>11 929,9</u>
Effectif total (en ETC)	5 257	347	74	100	5 778	5 910

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration fiscale		
Fonds de perception	40 308,1	41 208,1
Fonds des pensions alimentaires	40 599,2	40 419,2
Fonds des technologies de l'information du ministère du Revenu	41 292,1	38 826,2
Total du portefeuille	122 199,4	120 453,5
Effectif total (en ETC)	1 366	1 385

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	65 784,5	66 584,5
Fonctionnement	13 387,0	13 307,0
Capital	37 686,0	35 220,1
Intérêt	5 341,9	5 341,9
Total du portefeuille	122 199,4	120 453,5

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Administration fiscale		
Subventions à des organismes	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Organismes à but non lucratif	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Support	123,6	123,6
Total du portefeuille	123,6	123,6

Santé et Services sociaux

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Fonctions nationales	357 132,1	1 061,5	700,0	356 770,6	342 586,6
2. Fonctions régionales	18 312 427,9	-	90 857,6	18 403 285,5	17 556 548,9
3. Office des personnes handicapées du Québec	12 680,5	116,3	100,0	12 664,2	12 584,7
4. Régie de l'assurance maladie du Québec	6 719 193,7	-	-	6 719 193,7	6 148 817,7
5. Promotion et développement de la Capitale-Nationale	67 511,9	5,6	1 225,0	68 731,3	63 665,8
	<u>25 468 946,1</u>	<u>1 183,4</u>	<u>92 882,6</u>	25 560 645,3	<u>24 124 203,7</u>
Moins :					
Crédits permanents				4 641 676,1	4 135 003,5
Fonds des services de santé				5 594 000,0	5 423 000,0
Crédits reportés				-	247,4
Crédits à voter				15 324 969,2	<u>14 565 952,8</u>

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	64 225,5	63 487,2
Fonctionnement	80 544,3	79 082,3
Affectation à un fonds spécial	2 464,4	2 464,4
Transfert	25 321 077,4	23 977 581,8
Créances douteuses et autres	634,5	634,5
Total	25 468 946,1	<u>24 123 250,2</u>
Budget d'investissements		
Immobilisations	810,0	1 382,0
Prêts, placements, avances et autres	92 072,6	1 215,0
Total	92 882,6	<u>2 597,0</u>
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	945	969
Effectif total	945	<u>969</u>

Programme 1 Fonctions nationales

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Direction et gestion ministérielle	94 481,7	1 061,5	700,0	94 120,2	92 422,8
2. Organismes-conseils	10 002,7	-	-	10 002,7	9 440,8
3. Activités nationales	252 647,7	-	-	252 647,7	240 723,0
	<u>357 132,1</u>	<u>1 061,5</u>	<u>700,0</u>	356 770,6	<u>342 586,6</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur la protection de la santé publique, (L.R.Q., c. P-35)					
Élément 3				418,5	418,5
Crédit à voter				356 342,5	<u>342 158,5</u>

Ce programme vise à procurer au Ministère et aux organismes-conseils les ressources et les services nécessaires pour établir, mettre en oeuvre et contrôler leurs programmes de santé et de services sociaux. Il vise également à permettre la participation de la population à la définition de ses besoins, à assurer la coordination nationale du développement et de la prestation des services de santé et des services sociaux et à financer les activités nationales.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Rémunération	48 471,3	4 972,3	-	53 443,6	52 959,9
Fonctionnement	46 010,4	4 900,4	5 817,1	56 727,9	55 377,6
Transfert	-	130,0	246 830,6	246 960,6	234 498,7
	<u>94 481,7</u>	<u>10 002,7</u>	<u>252 647,7</u>	357 132,1	<u>342 836,2</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	700,0	-	-	700,0	1 272,0
	<u>700,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	700,0	<u>1 272,0</u>
Effectif total (en ETC)	719	62	-	781	803

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2

Fonctions régionales

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Agences de la santé et des services sociaux	96 721,8	-	-	96 721,8	94 153,8
2. Établissements de santé et de services sociaux*	14 959 160,2	-	90 857,6	15 050 017,8	14 420 400,2
3. Organismes communautaires et autres organismes	394 857,5	-	-	394 857,5	370 010,6
4. Activités connexes	2 154 053,4	-	-	2 154 053,4	2 058 472,8
5. Service de la dette	707 635,0	-	-	707 635,0	613 511,5
	<u>18 312 427,9</u>	<u>-</u>	<u>90 857,6</u>	<u>18 403 285,5</u>	<u>17 556 548,9</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, (L.R.Q., c. R-10)					
Élément 4				626 514,6	603 608,2
Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, (L.R.Q., c. R-12.1)					
Élément 4				91 905,2	93 015,0
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)					
Élément 2				2 797 000,0	2 711 500,0
Crédit à voter				14 887 865,7	14 148 425,7

Ce programme vise à assurer à la population les services favorisant l'atteinte des objectifs définis par la politique de la santé et du bien-être en matière d'adaptation sociale, de santé physique, de santé publique, de santé mentale et d'intégration sociale.

* Le budget d'investissements inclut, au titre de « Prêts, placements, avances et autres », le montant requis pour l'inscription d'ajustements aux sommes imputées au Fonds des services de santé à la suite de la réforme comptable et pour les crédits requis pour des dépenses inscrites au cours des années antérieures.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments					2008-2009	2007-2008
	1	2	3	4	5		
(000 \$)							
Fonctionnement	-	-	-	20 339,5	-	20 339,5	20 039,0
Transfert	96 721,8	14 959 160,2	394 857,5	2 133 713,9	707 635,0	18 292 088,4	17 536 509,9
	<u>96 721,8</u>	<u>14 959 160,2</u>	<u>394 857,5</u>	<u>2 154 053,4</u>	<u>707 635,0</u>	<u>18 312 427,9</u>	<u>17 556 548,9</u>
Budget d'investissements							
Prêts, placements, avances et autres	-	90 857,6	-	-	-	90 857,6	-
	<u>-</u>	<u>90 857,6</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>90 857,6</u>	<u>-</u>

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 5 peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

Programme 3

Office des personnes handicapées du Québec

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
				(000 \$)	
1. Administration et soutien à l'intégration des personnes handicapées	12 680,5	116,3	100,0	12 664,2	12 584,7
Moins :					
Crédits reportés					
Loi n° 2 sur les crédits, 2006-2007 (2006, c. 5)				-	247,4
Crédit à voter				12 664,2	12 337,3

Ce programme vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
		(000 \$)		
Rémunération	8 822,3		8 822,3	8 567,7
Fonctionnement	2 930,7		2 930,7	3 119,5
Transfert	927,5		927,5	913,8
	12 680,5		12 680,5	12 601,0
Budget d'investissements				
Immobilisations	100,0		100,0	100,0
	100,0		100,0	100,0
Effectif total (en ETC)	137		137	139

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 4

Régie de l'assurance maladie du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Services médicaux	4 039 592,2	-	-	4 039 592,2	3 617 370,0
2. Services optométriques	40 434,0	-	-	40 434,0	38 572,0
3. Services dentaires	112 141,4	-	-	112 141,4	111 959,3
4. Services pharmaceutiques et médicaments	2 292 796,3	-	-	2 292 796,3	2 154 797,3
5. Autres services	159 771,3	-	-	159 771,3	151 540,6

Suite à la page **168**

Ce programme vise à défrayer le coût des services assurés dans le cadre des régimes d'assurance maladie, d'assistance maladie et d'assurance médicaments ainsi que les frais d'administration afférents.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
(000 \$)						
Transfert	4 039 592,2	40 434,0	112 141,4	2 292 796,3	159 771,3	6 644 735,2
	4 039 592,2	40 434,0	112 141,4	2 292 796,3	159 771,3	6 644 735,2

Programme 4 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
6. Administration	74 458,5	-	-	74 458,5	74 578,5
	<u>6 719 193,7</u>	-	-	6 719 193,7	<u>6 148 817,7</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)					
Élément 1				1 485 332,5	1 161 538,7
Élément 2				15 055,8	12 385,5
Élément 3				41 756,4	35 950,2
Élément 4				2 292 796,3	2 154 797,3
Élément 5				59 491,6	48 659,7
Élément 6				27 761,1	23 986,3
Fonds des services de santé					
Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, (L.R.Q., c. R-5)					
Élément 1				2 554 259,7	2 455 831,3
Élément 2				25 378,2	26 186,5
Élément 3				70 385,0	76 009,1
Élément 5				100 279,7	102 880,9
Élément 6				46 697,4	50 592,2
Crédit à voter				-	-

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Transfert	6 644 735,2	74 458,5		6 719 193,7	6 148 817,7
	<u>6 644 735,2</u>	<u>74 458,5</u>		6 719 193,7	<u>6 148 817,7</u>

Programme 5

Promotion et développement de la Capitale-Nationale

Élément	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Développement de la Capitale-Nationale	67 511,9	5,6	1 225,0	68 731,3	63 665,8
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				634,5	634,5
Crédit à voter				68 096,8	63 031,3

Ce programme a pour objet le soutien et la promotion de la région de la Capitale-Nationale en renforçant le rôle de Québec comme capitale nationale, en contribuant à la mise en valeur de ses sites, ses monuments et ses activités, en responsabilisant les milieux locaux et régionaux dans la prise en main de leur développement et en appuyant le développement et la diversification de ses assises économiques.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	Élément	2008-2009	2007-2008
(000 \$)				
Rémunération	1 959,6		1 959,6	1 959,6
Fonctionnement	546,2		546,2	546,2
Affectation à un fonds spécial	2 464,4		2 464,4	2 464,4
Transfert	61 907,2		61 907,2	56 841,7
Créances douteuses et autres	634,5		634,5	634,5
	<u>67 511,9</u>		67 511,9	62 446,4
Budget d'investissements				
Immobilisations	10,0		10,0	10,0
Prêts, placements, avances et autres	1 215,0		1 215,0	1 215,0
	<u>1 225,0</u>		1 225,0	1 225,0
Effectif total (en ETC)	27		27	27

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 5 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Fonds de développement régional	2 464,4	2 464,4
Total du portefeuille	2 464,4	2 464,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Support	2 464,4	2 464,4
Total du portefeuille	2 464,4	2 464,4

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Fonctions nationales		
Programme d'intervention - hépatite C	4 834,7	4 834,7
Services hospitaliers hors-Québec	128 491,3	120 932,2
Autres crédits de transfert	113 634,6	108 731,8
Total du programme 1	246 960,6	234 498,7
Programme 2 - Fonctions régionales		
Achat de vaccins et de produits biologiques	72 521,3	69 830,8
Agences de la santé et des services sociaux	96 721,8	94 153,8
Aide financière aux personnes handicapées pour divers besoins spéciaux	81 624,8	77 152,1
Contribution gouvernementale aux régimes de retraite	718 419,8	696 623,2
Établissements privés	437 011,3	415 023,8
Établissements publics	14 379 642,2	13 854 034,4
Loyer CHQ - établissements du réseau	142 506,7	151 342,0
Organismes communautaires	386 698,7	363 322,8
Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique	60 036,5	59 438,5
Rémunération des internes et résidents	150 832,1	145 382,8
Ressources de type familial	229 396,6	212 038,2
Santé publique	74 083,0	69 695,8
Service de la dette	707 635,0	613 511,5
Système du sang	305 489,5	298 338,8
Transporteurs ambulanciers	235 601,3	215 636,9
Autres crédits de transfert	213 867,8	200 984,5
Total du programme 2	18 292 088,4	17 536 509,9
Programme 3 - Office des personnes handicapées du Québec		
Soutien à l'intégration des personnes handicapées	927,5	913,8
Programme 4 - Régie de l'assurance maladie du Québec		
Aides techniques	149 823,3	141 592,6
Bourses d'études et de recherche	9 948,0	9 948,0
Frais afférents à l'administration du régime d'assurance maladie	74 458,5	74 578,5
Services dentaires	112 141,4	111 959,3
Services médicaux	4 039 592,2	3 617 370,0
Services optométriques	40 434,0	38 572,0
Services pharmaceutiques et médicaments	2 292 796,3	2 154 797,3
Total du programme 4	6 719 193,7	6 148 817,7
Programme 5 - Promotion et développement de la Capitale-Nationale		
Aide à la Ville de Québec	12 800,0	12 800,0
Centres locaux de développement de la région de la Capitale-Nationale	6 880,2	6 593,2
Commission de la capitale nationale du Québec	13 062,8	10 869,6
Fêtes du 400e anniversaire de la Ville de Québec - Commission de la capitale nationale du Québec	6 335,5	6 150,2
Fêtes du 400e anniversaire de la Ville de Québec - Société du 400e anniversaire de Québec	17 000,0	14 600,0
Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale	5 828,7	5 828,7
Total du programme 5	61 907,2	56 841,7
Total du portefeuille	25 321 077,4	23 977 581,8

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par bénéficiaires**

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	147 208,7	130 836,0
Entreprises et organismes d'État	259 949,5	255 829,7
Établissements de santé et de services sociaux	17 479 120,0	16 774 367,2
Municipalités	12 800,0	12 800,0
Organismes à but non lucratif	460 768,1	429 006,5
Personnes	6 961 231,1	6 374 742,4
Total du portefeuille	25 321 077,4	23 977 581,8

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	17 464 934,7	16 506 528,2
Fonctionnement	4 043 460,3	3 881 168,3
Capital	412 064,4	350 659,7
Intérêt	323 848,1	291 847,1
Support	3 076 769,9	2 947 378,5
Total du portefeuille	25 321 077,4	23 977 581,8

Sécurité publique

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Sécurité, prévention et gestion interne	476 665,7	4 551,1	17 276,6	489 391,2	471 806,0
2. Sûreté du Québec	526 509,6	12 837,2	36 061,3	549 733,7	538 699,5
3. Organismes relevant du ministre	29 685,7	160,0	3 230,3	32 756,0	32 359,1
	1 032 861,0	17 548,3	56 568,2	1 071 880,9	1 042 864,6
Moins : Crédits permanents				4 448,2	4 448,2
Crédits à voter				1 067 432,7	1 038 416,4

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	487 230,4	473 775,4
Fonctionnement	272 709,4	270 543,8
Affectation à un fonds spécial	214 406,9	198 587,4
Transfert	58 483,3	55 938,3
Créances douteuses et autres	31,0	31,0
Total	1 032 861,0	998 875,9
Budget d'investissements		
Immobilisations	56 501,8	61 333,4
Prêts, placements, avances et autres	66,4	66,4
Total	56 568,2	61 399,8
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	7 015	7 085
Effectif du fonds spécial	4 404	4 404
Effectif total	11 419	11 489

Programme 1

Sécurité, prévention et gestion interne

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Direction et services supports à la gestion	20 852,6	-	10,0	20 862,6	20 888,9
2. Services correctionnels	235 091,4	-	10,0	235 101,4	226 636,8
3. Expertises judiciaires	6 214,8	-	-	6 214,8	6 119,4
4. Affaires policières et sécurité-protection	73 194,6	-	10,0	73 204,6	74 296,8
5. Sécurité civile et sécurité incendie	28 241,4	-	4,5	28 245,9	21 509,6

Suite à la page 175

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources requises pour la gestion des programmes. Il vise également à protéger la société en suscitant sa participation à l'administration de la justice et en assurant aux adultes en probation, détention et libération conditionnelle des services pour faciliter leur réinsertion sociale, à fournir des expertises diverses en matière judiciaire, à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens de même que de certains édifices gouvernementaux, à assurer l'inspection des services de police et à financer les services policiers autochtones. Il comprend un poste de gestion centrale où sont imputées des dépenses faites au bénéfice des éléments de ce programme et de certains autres programmes du Ministère.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			Sous- total
			3	4	5	
(000 \$)						
Rémunération	17 926,1	174 390,1	4 866,3	20 348,2	11 295,7	228 826,4
Fonctionnement	2 700,1	60 486,2	1 348,5	6 632,6	5 117,7	76 285,1
Transfert	226,4	215,1	-	46 213,8	11 828,0	58 483,3
	<u>20 852,6</u>	<u>235 091,4</u>	<u>6 214,8</u>	<u>73 194,6</u>	<u>28 241,4</u>	<u>363 594,8</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	-	-	-	-	-	-
Prêts, placements, avances et autres	10,0	10,0	-	10,0	4,5	34,5
	<u>10,0</u>	<u>10,0</u>	<u>-</u>	<u>10,0</u>	<u>4,5</u>	<u>34,5</u>
Effectif total (en ETC)	292	3 103	133	305	163	3 996

Programme 1 (suite)

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
6. Éléments de gestion centrale	113 070,9	4 551,1	17 242,1	125 761,9	122 354,5
	476 665,7	4 551,1	17 276,6	489 391,2	471 806,0
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)					
Élément 1				9,6	9,6
Loi sur la sécurité civile, (L.R.Q., c. S-2.3)					
Élément 5				4 404,2	4 404,2
Crédit à voter				484 977,4	467 392,2

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Sous- total	6	Éléments	2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
Rémunération	228 826,4	28 963,5		257 789,9	249 435,6
Fonctionnement	76 285,1	84 107,4		160 392,5	156 225,8
Transfert	58 483,3	-		58 483,3	55 938,3
	363 594,8	113 070,9		476 665,7	461 599,7
Budget d'investissements					
Immobilisations	-	17 242,1		17 242,1	14 722,9
Prêts, placements, avances et autres	34,5	-		34,5	34,5
	34,5	17 242,1		17 276,6	14 757,4
Effectif total (en ETC)	3 996	-		3 996	4 048

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 2 Sûreté du Québec

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Protection de la société, des citoyens et de leurs biens	324 594,3	-	15,0	324 609,3	309 186,2
2. Gestion interne et soutien	201 915,3	12 837,2	36 046,3	225 124,4	229 513,3
	<u>526 509,6</u>	<u>12 837,2</u>	<u>36 061,3</u>	<u>549 733,7</u>	<u>538 699,5</u>
Crédit à voter*				549 733,7	538 699,5

Ce programme vise à protéger la société, ses citoyens et leurs biens.

* Comprenant un crédit au net dont les modalités sont décrites à la suite de la présentation des programmes de ce portefeuille.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	Éléments		2008-2009	2007-2008
	1	2		
(000 \$)				
Rémunération	168 676,2	40 681,0	209 357,2	204 636,1
Fonctionnement	10 407,8	92 337,7	102 745,5	104 763,9
Affectation à un fonds spécial	145 510,3	68 896,6	214 406,9	198 587,4
	<u>324 594,3</u>	<u>201 915,3</u>	<u>526 509,6</u>	<u>507 987,4</u>
Budget d'investissements				
Immobilisations	-	36 046,3	36 046,3	43 397,1
Prêts, placements, avances et autres	15,0	-	15,0	15,0
	<u>15,0</u>	<u>36 046,3</u>	<u>36 061,3</u>	<u>43 412,1</u>
Effectif total (en ETC)	1 800	870	2 670	2 679

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Programme 3

Organismes relevant du ministre

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Régie des alcools, des courses et des jeux	12 544,1	160,0	2 943,0	15 327,1	15 154,9
2. Commission québécoise des libérations conditionnelles	5 650,7	-	172,1	5 822,8	5 743,4
3. Bureau du coroner	6 948,5	-	91,4	7 039,9	6 967,2
4. Commissaire à la déontologie policière	2 792,2	-	13,0	2 805,2	2 757,5
5. Comité de déontologie policière	1 750,2	-	10,8	1 761,0	1 736,1
	<u>29 685,7</u>	<u>160,0</u>	<u>3 230,3</u>	<u>32 756,0</u>	<u>32 359,1</u>
Moins :					
Crédits permanents					
Loi sur les loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement, (L.R.Q., c. L-6)					
Élément 1				3,4	3,4
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)					
Élément 1				31,0	31,0
Crédit à voter				<u>32 721,6</u>	<u>32 324,7</u>

Ce programme vise à financer des interventions en matière de contrôle dans les secteurs de la vente et de la fabrication d'alcool, des jeux de hasard et d'amusement, des courses de chevaux, de même que des sports de combat. Il vise également à protéger la société tout en favorisant la réinsertion sociale de la personne détenue, à intervenir dans les cas de décès survenus en des circonstances obscures ou violentes et à permettre le traitement des plaintes contre des policiers relatives à leurs fonctions.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments			2008-2009	2007-2008
			3	4	5		
(000 \$)							
Rémunération	9 666,1	3 127,2	3 709,2	2 306,4	1 274,4	20 083,3	19 703,7
Fonctionnement	2 847,0	2 523,5	3 239,3	485,8	475,8	9 571,4	9 554,1
Créances douteuses et autres	31,0	-	-	-	-	31,0	31,0
	<u>12 544,1</u>	<u>5 650,7</u>	<u>6 948,5</u>	<u>2 792,2</u>	<u>1 750,2</u>	<u>29 685,7</u>	<u>29 288,8</u>
Budget d'investissements							
Immobilisations	2 935,3	170,9	88,4	12,0	6,8	3 213,4	3 213,4
Prêts, placements, avances et autres	7,7	1,2	3,0	1,0	4,0	16,9	16,9
	<u>2 943,0</u>	<u>172,1</u>	<u>91,4</u>	<u>13,0</u>	<u>10,8</u>	<u>3 230,3</u>	<u>3 230,3</u>
Effectif total (en ETC)	191	47	53	38	20	349	358

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant la partie « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédit au net

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Dépenses du programme (excluant amortissement)	513 672,4	495 287,4
Moins : Revenus associés au crédit au net	100,0	100,0
Crédit au net	513 572,4	495 187,4

Ce crédit au net vise les activités de vérification des déclarations relatives aux antécédents judiciaires effectuées par la Sûreté du Québec pour les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privés.

Dans la mesure où le montant du crédit au net n'est pas dépassé, une augmentation des revenus donne droit à une hausse du crédit de ce programme d'un montant équivalent aux revenus qui excèdent 100 000 \$.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 2 - Sûreté du Québec		
Fonds des services de police	214 406,9	198 587,4
Total du portefeuille	214 406,9	198 587,4
Effectif total (en ETC)	4 404	4 404

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	169 768,7	156 494,0
Fonctionnement	37 995,2	36 030,8
Capital	6 356,8	5 811,9
Intérêt	286,2	250,7
Total du portefeuille	214 406,9	198 587,4

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Sécurité, prévention et gestion interne		
Cadre d'analyse de prévention et d'atténuation des principaux risques naturels	6 000,0	2 550,0
Formation des policiers et des pompiers	7 505,4	8 005,4
Gangs de rue	4 902,5	2 624,8
Lutte contre le commerce illégal des produits du tabac	1 050,0	1 050,0
Prévention de la criminalité, santé et aide aux victimes	10 918,4	15 580,2
Schémas de couverture de risques d'incendie	2 200,0	1 500,0
Sécurité civile	2 444,2	2 444,2
Services policiers en milieu autochtone	22 432,3	21 213,2
Autres crédits de transfert	1 030,5	970,5
Total du programme 1	58 483,3	55 938,3
Total du portefeuille	58 483,3	55 938,3

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	7 505,4	8 005,4
Municipalités	47 178,2	45 793,2
Organismes à but non lucratif	2 355,5	695,5
Personnes	1 444,2	1 444,2
Total du portefeuille	58 483,3	55 938,3

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Fonctionnement	7 505,4	8 005,4
Support	50 977,9	47 932,9
Total du portefeuille	58 483,3	55 938,3

Services gouvernementaux

Programme	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Services gouvernementaux	100 003,4	500,0	22 125,0	<u>121 628,4</u>	<u>105 262,7</u>
Crédit à voter				121 628,4	105 262,7

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	10 948,5	10 722,5
Fonctionnement	82 742,9	72 603,2
Transfert	6 312,0	312,0
Total	100 003,4	83 637,7
Budget d'investissements		
Immobilisations	22 100,0	22 100,0
Prêts, placements, avances et autres	25,0	25,0
Total	22 125,0	22 125,0
Effectif		
(en ETC)		
Effectif du programme	144	148
Effectif du fonds spécial	156	158
Effectif total	300	306

Programme 1

Services gouvernementaux

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
				(000 \$)		
1. Direction et services au portefeuille ministériel	64 387,8	500,0		1 525,0	65 412,8	63 847,1
2. Gouvernement en ligne	7 615,6	-		-	7 615,6	7 615,6
3. Provision pour augmenter, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit pour la réalisation de projets reliés au gouvernement en ligne*	26 000,0	-		20 600,0	46 600,0	33 800,0
4. Développement des compétences	2 000,0	-		-	2 000,0	-
	100 003,4	500,0		22 125,0	121 628,4	105 262,7
Crédit à voter					121 628,4	105 262,7

Ce programme regroupe les dépenses visant à offrir des services aux citoyens, aux entreprises, ainsi qu'à l'administration et aux réseaux gouvernementaux. On y retrouve également les sommes afférentes au gouvernement en ligne ainsi qu'une provision pour la réalisation de projets à cet égard.

* Le solde des crédits transférés à partir de cette provision pourra y être retourné et faire l'objet d'une nouvelle utilisation aux conditions déterminées par le Conseil du trésor.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2008-2009	2007-2008
			3	4		
			(000 \$)			
Rémunération	6 074,5	4 874,0	-	-	10 948,5	10 722,5
Fonctionnement	58 001,3	2 741,6	20 000,0	2 000,0	82 742,9	72 603,2
Transfert	312,0	-	6 000,0	-	6 312,0	312,0
	64 387,8	7 615,6	26 000,0	2 000,0	100 003,4	83 637,7
Budget d'investissements						
Immobilisations	1 500,0	-	20 600,0	-	22 100,0	22 100,0
Prêts, placements, avances et autres	25,0	-	-	-	25,0	25,0
	1 525,0	-	20 600,0	-	22 125,0	22 125,0
Effectif total (en ETC)	86	58	-	-	144	148

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits des éléments 1, 2 et 4 de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à ces éléments, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ces éléments sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Services gouvernementaux		
Fonds du service aérien gouvernemental	-	-
Total du portefeuille	-	-
Effectif total (en ETC)	156	158

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Services gouvernementaux		
Appui au passage à la société de l'information	6 000,0	-
Autres crédits de transfert	312,0	312,0
Total du programme 1	6 312,0	312,0
Total du portefeuille	6 312,0	312,0

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Municipalités	3 000,0	-
Organismes à but non lucratif	3 312,0	312,0
Total du portefeuille	6 312,0	312,0

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Support	6 312,0	312,0
Total du portefeuille	6 312,0	312,0

Tourisme

Programme	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Promotion et développement du tourisme	140 666,1	-	-	140 666,1	140 666,1
Crédit à voter				140 666,1	140 666,1

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Affectation à un fonds spécial	54 886,7	54 886,7
Transfert	85 779,4	85 779,4
Total	140 666,1	140 666,1

Effectif	(en ETC)	
	2008-2009	2007-2008
Effectif du fonds spécial	318	326
Effectif total	318	326

Programme 1

Promotion et développement du tourisme

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Tourisme Québec	54 886,7	-	-	54 886,7	54 886,7
2. Société du Centre des congrès de Québec	15 940,0	-	-	15 940,0	15 940,0
3. Société du Palais des congrès de Montréal	39 599,4	-	-	39 599,4	39 599,4
4. Régie des installations olympiques	30 240,0	-	-	30 240,0	30 240,0
	<u>140 666,1</u>	-	-	140 666,1	<u>140 666,1</u>
Crédit à voter				140 666,1	140 666,1

Ce programme vise à favoriser l'essor de l'industrie touristique du Québec en orientant et concertant l'action gouvernementale et privée en matière de tourisme, en suscitant et soutenant le développement de l'offre, en assurant la promotion du Québec et de ses expériences touristiques ainsi qu'en aménageant et en exploitant des installations publiques à caractère touristique.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2008-2009	2007-2008
			3	4		
(000 \$)						
Affectation à un fonds spécial	54 886,7	-	-	-	54 886,7	54 886,7
Transfert	-	15 940,0	39 599,4	30 240,0	85 779,4	85 779,4
	<u>54 886,7</u>	<u>15 940,0</u>	<u>39 599,4</u>	<u>30 240,0</u>	140 666,1	<u>140 666,1</u>

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Fonds de partenariat touristique	54 886,7	54 886,7
Total du portefeuille	54 886,7	54 886,7
Effectif total (en ETC)	318	326

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	15 793,3	15 793,3
Fonctionnement	13 409,1	13 409,1
Support	25 684,3	25 684,3
Total du portefeuille	54 886,7	54 886,7

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Promotion et développement du tourisme		
Régie des installations olympiques	30 240,0	30 240,0
Société du Centre des congrès de Québec	15 940,0	15 940,0
Société du Palais des congrès de Montréal	39 599,4	39 599,4
Total du programme 1	85 779,4	85 779,4
Total du portefeuille	85 779,4	85 779,4

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	85 779,4	85 779,4
Total du portefeuille	85 779,4	85 779,4

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	24 530,0	24 300,7
Fonctionnement	32 053,0	30 313,6
Capital	11 448,5	11 834,2
Intérêt	17 747,9	19 330,9
Total du portefeuille	85 779,4	85 779,4

Transports

Programmes	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Infrastructures de transport	1 738 480,3	100 495,1	33 943,0	1 671 928,2	1 447 407,9
2. Systèmes de transport	503 192,9	2 142,5	7 416,7	508 467,1	461 161,7
3. Administration et services corporatifs	103 531,3	19 277,6	8 231,1	92 484,8	89 948,3
	<u>2 345 204,5</u>	<u>121 915,2</u>	<u>49 590,8</u>	2 272 880,1	1 998 517,9
Moins : Crédits permanents				144,6	144,6
Crédits à voter				2 272 735,5	1 998 373,3

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
(000 \$)		
Rémunération	182 800,2	184 102,0
Fonctionnement	523 889,4	460 580,6
Affectation à un fonds spécial	1 085 554,5	901 279,1
Transfert	552 825,4	528 622,4
Créances douteuses et autres	135,0	135,0
Total	2 345 204,5	2 074 719,1
Budget d'investissements		
Immobilisations	49 390,8	43 779,7
Prêts, placements, avances et autres	200,0	200,0
Total	49 590,8	43 979,7
Effectif		
(en ETC)		
Effectif des programmes	3 332	3 498
Effectif des fonds spéciaux	2 492	2 492
Effectif total	5 824	5 990

Programme 1 Infrastructures de transport

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Construction des infrastructures de transport	1 185 285,1	100 495,1	11 450,0	1 096 240,0	911 028,0
2. Entretien des infrastructures de transport	474 652,9	-	22 493,0	497 145,9	439 176,4
3. Aide financière au réseau routier local	78 542,3	-	-	78 542,3	97 203,5
	<u>1 738 480,3</u>	<u>100 495,1</u>	<u>33 943,0</u>	1 671 928,2	<u>1 447 407,9</u>
Crédit à voter				1 671 928,2	1 447 407,9

Ce programme vise à assurer l'amélioration, la réfection, de même que l'entretien des infrastructures de transport terrestre, maritime et aérien.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Rémunération	-	105 863,1	-	105 863,1	107 631,3
Fonctionnement	101 565,1	362 176,5	-	463 741,6	404 710,5
Affectation à un fonds spécial	1 083 720,0	1 834,5	-	1 085 554,5	901 279,1
Transfert	-	4 778,8	78 542,3	83 321,1	101 727,8
	<u>1 185 285,1</u>	<u>474 652,9</u>	<u>78 542,3</u>	1 738 480,3	<u>1 515 348,7</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	11 450,0	22 293,0	-	33 743,0	33 842,7
Prêts, placements, avances et autres	-	200,0	-	200,0	200,0
	<u>11 450,0</u>	<u>22 493,0</u>	<u>-</u>	33 943,0	<u>34 042,7</u>
Effectif total (en ETC)	-	2 282	-	2 282	2 420

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Affectation à un fonds spécial », « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits affectés à un fonds spécial de l'élément 1 peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Affectation à un fonds spécial » de cet élément.

Programme 2

Systemes de transport

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Transport terrestre	403 381,4	-	4 361,6	407 743,0	371 721,1
2. Transport maritime	76 006,4	-	3,1	76 009,5	68 907,6
3. Transport aérien	10 525,0	-	-	10 525,0	6 891,4
4. Commission des transports du Québec	13 280,1	2 142,5	3 052,0	14 189,6	13 641,6
	<u>503 192,9</u>	<u>2 142,5</u>	<u>7 416,7</u>	<u>508 467,1</u>	<u>461 161,7</u>
Crédit à voter				508 467,1	461 161,7

Ce programme vise à établir les politiques et la réglementation relatives aux systèmes de transport de personnes et de marchandises, à apporter une aide financière aux organismes offrant des services de transport, à délivrer des permis de transport ou de location pour différents modes de transport et à gérer le Registre des propriétaires et exploitants de véhicules lourds.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments		2008-2009	2007-2008
			3	4		
(000 \$)						
Rémunération	6 183,5	812,8	606,2	8 536,8	16 139,3	16 219,1
Fonctionnement	3 286,3	10 032,6	1 287,1	4 743,3	19 349,3	19 302,2
Transfert	393 911,6	65 161,0	8 631,7	-	467 704,3	424 994,6
	<u>403 381,4</u>	<u>76 006,4</u>	<u>10 525,0</u>	<u>13 280,1</u>	<u>503 192,9</u>	<u>460 515,9</u>
Budget d'investissements						
Immobilisations	4 361,6	3,1	-	3 052,0	7 416,7	2 340,8
	<u>4 361,6</u>	<u>3,1</u>	<u>-</u>	<u>3 052,0</u>	<u>7 416,7</u>	<u>2 340,8</u>
Effectif total (en ETC)	109	15	15	160	299	303

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance. De plus, sous réserve de l'autorisation du Conseil du trésor, le solde non utilisé des crédits de transfert de l'élément 1 peut être reporté en 2009-2010 jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter alloué à la partie « Transfert » de cet élément.

Programme 3

Administration et services corporatifs

Éléments	Budget de dépenses 2008-2009	Moins :		Plus : Budget d'investissements	Crédits 2008-2009	Crédits 2007-2008
		Dépenses ne nécessitant pas de crédit				
(000 \$)						
1. Direction	6 985,4	-		36,7	7 022,1	7 038,5
2. Services administratifs	80 063,9	19 277,6		8 067,4	68 853,7	67 107,6
3. Planification, recherche et développement	16 482,0	-		127,0	16 609,0	15 802,2
	<u>103 531,3</u>	<u>19 277,6</u>		<u>8 231,1</u>	<u>92 484,8</u>	<u>89 948,3</u>
Moins :						
Crédits permanents						
Loi sur l'exécutif, (L.R.Q., c. E-18)						
Élément 1					9,6	9,6
Loi sur l'administration financière, (L.R.Q., c. A-6.001)						
Élément 2					135,0	135,0
Crédit à voter					<u>92 340,2</u>	<u>89 803,7</u>

Ce programme vise à fournir les divers services de soutien à la gestion des activités du Ministère et à assurer l'élaboration des plans de transport de personnes et de marchandises. Il vise aussi à favoriser l'expertise en soutenant les activités de recherche et de développement.

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	1	2	Éléments	2008-2009	2007-2008
			3		
(000 \$)					
Rémunération	5 967,7	42 663,3	12 166,8	60 797,8	60 251,6
Fonctionnement	717,7	37 265,6	2 815,2	40 798,5	36 567,9
Transfert	300,0	-	1 500,0	1 800,0	1 900,0
Créances douteuses et autres	-	135,0	-	135,0	135,0
	<u>6 985,4</u>	<u>80 063,9</u>	<u>16 482,0</u>	<u>103 531,3</u>	<u>98 854,5</u>
Budget d'investissements					
Immobilisations	36,7	8 067,4	127,0	8 231,1	7 596,2
	<u>36,7</u>	<u>8 067,4</u>	<u>127,0</u>	<u>8 231,1</u>	<u>7 596,2</u>
Effectif total (en ETC)	41	500	210	751	775

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2009-2010, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2008-2009, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter, en excluant les parties « Transfert » et « Investissements ». Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.

Crédits affectés à un fonds spécial

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier	1 083 720,0	899 444,6
Fonds de gestion de l'équipement roulant	718,0	718,0
Fonds pour la vente de biens et services du ministère des Transports	1 116,5	1 116,5
Total du portefeuille	1 085 554,5	901 279,1
Effectif total (en ETC)	2 492	2 492

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	70 266,5	67 796,0
Fonctionnement	50 766,8	38 686,2
Capital	567 671,5	473 293,2
Intérêt	396 849,7	321 503,7
Total du portefeuille	1 085 554,5	901 279,1

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Infrastructures de transport		
Aide financière au réseau routier local	78 542,3	97 203,5
Entretien du réseau routier	4 778,8	4 524,3
Total du programme 1	83 321,1	101 727,8
Programme 2 - Systèmes de transport		
Aide à l'adaptation des véhicules pour personnes handicapées	10 130,0	11 300,0
Société des traversiers du Québec	50 088,9	46 811,2
Transport aérien	8 631,7	5 005,0
Transport en commun : Agence métropolitaine de transport	88 679,0	93 900,0
Transport en commun : fonctionnement des organismes municipaux et intermunicipaux	24 078,6	24 204,7
Transport en commun : immobilisations et service de la dette	170 683,7	147 500,0
Transport en commun : transport adapté aux personnes handicapées	70 200,0	66 900,0
Transport ferroviaire	5 800,0	6 000,0
Transport maritime	15 072,1	11 681,5
Transport terrestre	24 340,3	11 692,2
Total du programme 2	467 704,3	424 994,6
Programme 3 - Administration et services corporatifs		
Aide à la recherche et au développement liée aux transports	1 500,0	1 500,0
Autres crédits de transfert	300,0	400,0
Total du programme 3	1 800,0	1 900,0
Total du portefeuille	552 825,4	528 622,4

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises	26 310,3	23 446,1
Entreprises et organismes d'État	138 767,9	140 711,2
Institutions d'enseignement	825,0	825,0
Municipalités	362 073,4	340 611,2
Organismes à but non lucratif	7 205,3	7 593,2
Personnes	17 643,5	15 435,7
Total du portefeuille	552 825,4	528 622,4

Crédits de transfert (suite)**Ventilation par catégories de dépenses**

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	26 547,2	19 158,6
Fonctionnement	14 425,6	20 963,6
Capital	229 277,6	214 508,8
Intérêt	97 430,8	95 503,7
Support	185 144,2	178 487,7
Total du portefeuille	552 825,4	528 622,4

Travail

Programme	Budget de dépenses 2008-2009	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	Crédits
				2008-2009	2007-2008
(000 \$)					
1. Travail	32 695,8	848,3	2 009,1	33 856,6	34 444,2
Moins :					
Crédits permanents				3 010,8	3 010,8
Crédits reportés				-	587,6
Crédit à voter				30 845,8	30 845,8

Ventilation par supercatégories

Budget de dépenses	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	15 801,0	15 844,2
Fonctionnement	9 243,3	9 133,9
Transfert	7 650,3	8 304,1
Créances douteuses et autres	1,2	1,2
Total	32 695,8	33 283,4
<hr/>		
Budget d'investissements		
Immobilisations	2 008,1	2 008,1
Prêts, placements, avances et autres	1,0	1,0
Total	2 009,1	2 009,1
<hr/>		
Effectif	(en ETC)	
Effectif du programme	227	232
Effectif total	227	232

Crédits de transfert

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Programme 1 - Travail		
Commission des relations du travail	7 244,3	7 898,1
Autres crédits de transfert	406,0	406,0
Total du programme 1	7 650,3	8 304,1
Total du portefeuille	7 650,3	8 304,1

Ventilation par bénéficiaires

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Entreprises et organismes d'État	7 345,3	7 999,1
Organismes à but non lucratif	305,0	305,0
Total du portefeuille	7 650,3	8 304,1

Ventilation par catégories de dépenses

	2008-2009	2007-2008
	(000 \$)	
Rémunération	5 193,3	5 647,1
Fonctionnement	2 152,0	2 352,0
Support	305,0	305,0
Total du portefeuille	7 650,3	8 304,1

